data publica
L'OBSERVATOIRE

5e ÉDITION

BAROMÈTRE DE L'OBSERVATOIRE DATA PUBLICA
2026

Les collectivités territoriales, la donnée et l'IA

UNE ETUDE REALISEE AVEC LE SOUTIEN DE :

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

LA POSTE GROUPE

orange

la gazette des communes • des départements • des régions

Édito

Gestion publique locale en 2026 : la data et l'IA au cœur de nombreuses questions

Pour la cinquième année, l'Observatoire Data Publica publie son baromètre sur la data et l'IA dans le monde territorial. Grâce au soutien de ses partenaires et à l'engagement des membres de l'Observatoire, le baromètre est dorénavant installé dans le paysage de l'action publique territoriale. Les collectivités sont nombreuses à répondre, - merci à elles ! -, et les enseignements chaque année plus riches. Nous les espérons utiles à tous : acteurs publics, observateurs et analystes, partenaires privés, mais aussi citoyens et usagers.

L'année 2026 a été marquée dans les territoires par les **élections municipales**. Les années électorales sont toujours des années particulières : certains projets s'accélèrent en fin de mandat, d'autres sont mis en pause, quelques-uns peuvent être abandonnés. Les projets data n'échappent pas à cette règle et le nombre de collectivités engagées dans des démarches de **pilotage par la donnée en 2026**, s'il reste élevé (7 collectivités sur 10), est relativement stable. C'est une première, car depuis qu'existe le baromètre de l'Observatoire Data Publica (2022), le nombre de collectivités engagées dans ces projets n'avait cessé de progresser.

Les usages de la donnée demeurent très variés. Strate par strate et compétence par compétence, ils concernent **tous les métiers de l'action publique territoriale**.

On notera d'ailleurs que **le sujet a été présent de façon inédite dans les programmes électoraux** : data et transparence démocratique, efficience de la gestion publique, inclusion numérique… Logiquement, dans de nombreuses municipalités et intercommunalités des élus ont hérité d'une délégation qui pourrait faciliter la mise en visibilité des enjeux de la gestion des données. D'autant que l'engouement des territoires pour les outils d'intelligence artificielle se heurte souvent à des problèmes de données disponibles.

Édito

L'IA justement : **après 3 années de progression très forte** du nombre de collectivités engagées dans des projets d'IA, 2026 semble être **une année de transition et de consolidation**. L'an passé, l'Observatoire Data Publica titrait sur « un véritable engouement », notamment du fait de l'adoption massive d'outils d'IA générative intégrés dans le fonctionnement quotidien des services. Près d'une collectivité sur deux (49%) déclarait avoir des projets en cours. Ce chiffre progresse (56%) mais tout semble indiquer que **les collectivités ont besoin de prendre du recul pour tirer les enseignements des premiers pas**.

Des préoccupations nouvelles se font jour. Elles concernent la **méthode**, l'**encadrement des usages**, la mesure des **impacts** de l'IA et la stabilisation du **choix des outils** (après les étapes de test). Un enjeu central apparaît : celui de la transformation des métiers, et son corollaire parfois oublié, le dialogue social. Des préoccupations financières émergent. Le marché de l'IA est dominé par des offres « freemium », la gratuité ou des rabais conséquents servent de prix d'appel. Mais les décideurs publics (comme ceux du privé d'ailleurs) sont rattrapés par **la réalité des coûts**, au risque parfois de remettre en cause des choix initiaux finalement peu rentables pour privilégier des outils plus pérennes, moins spectaculaires mais durablement intégrés dans la gestion publique et l'activité quotidienne des services.

S'il est trop tôt pour parler de maturité, - les besoins de formation restent énormes -, **2026 est sans conteste une année de stabilisation mais aussi d'observation**. Dernière étape avant généralisation ?

Jacques Priol

Co-fondateur

Simon Chignard

Président de l'Observatoire Data Publica

L’Observatoire Data Publica

L’Observatoire Data Publica est une organisation à but non lucratif qui fédère les activités de ses membres en vue de favoriser la réflexion et le débat public sur les usages de la donnée et de l’intelligence artificielle au service de missions d’intérêt général.

Chaque année, l’Observatoire produit un baromètre dédié au monde territorial. La réalisation du baromètre bénéficie du soutien de la **Banque des Territoires**, du groupe **La Poste**, d’**Orange** et d’un partenariat avec **La Gazette des communes**.

Pour 2026, l’enquête auprès des collectivités a été cette année encore doublée d’un **sondage** auprès des Français réalisé pour l’Observatoire Data Publica par l’Institut Ipsos - BVA.

Pour toute information sur les travaux et les publications de l’Observatoire : **contact@data-publica.eu**





Le collectif Data Publica

alerion AVOCATS

Simon Chignard

civiteo Stratégie data & IA

DATACTIVIST

Notice méthodologique

L'enquête de l'Observatoire a été conduite de mai à juillet 2026 auprès d'un échantillon de 382 collectivités et établissements publics locaux.

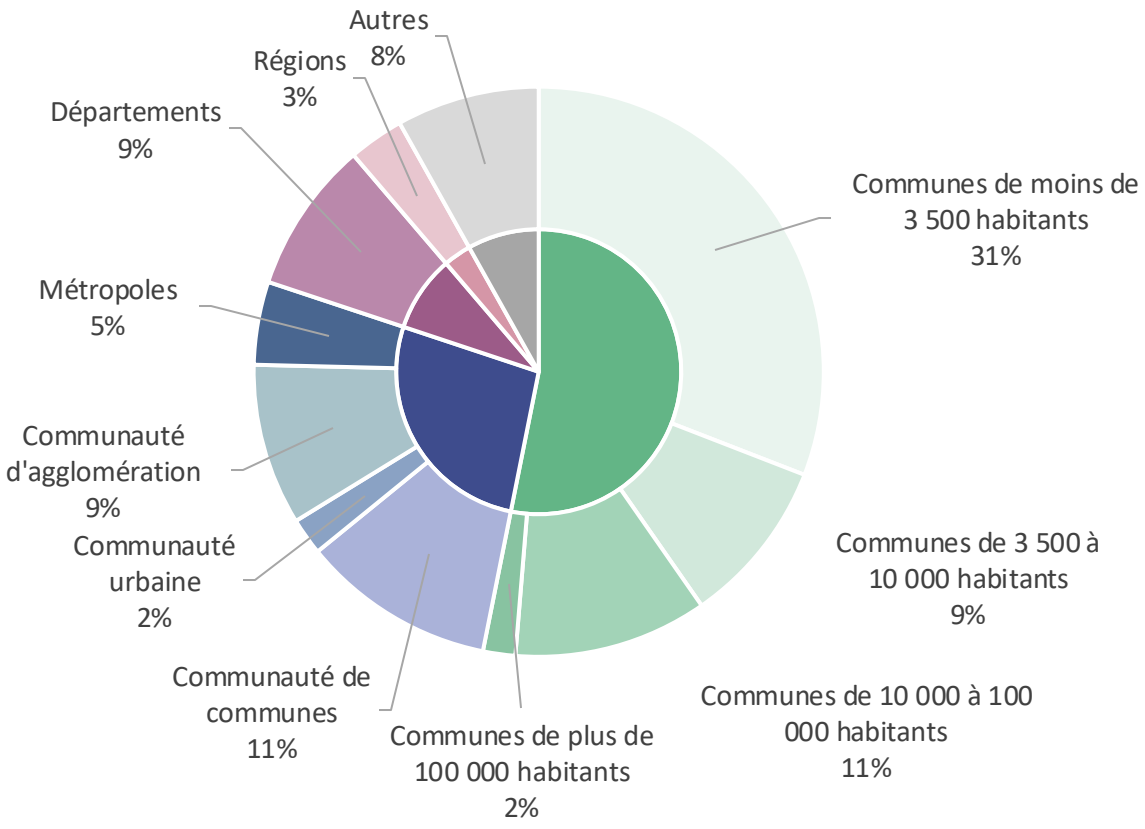
L'échantillon rassemble un large panel de collectivités territoriales françaises. Certains sujets sont présentés sans les communes de moins de 3 500 habitants, la mention en est alors faite.

L'enquête a été administrée avec l'outil open source **LimeSurvey**.

L'enquête 2026 a été pilotée par Jacques Priol, Co-fondateur de l'Observatoire, avec la contribution de Simon Chignard, Président de l'Observatoire et Jeanne Chicote-Navas (Civiteo).

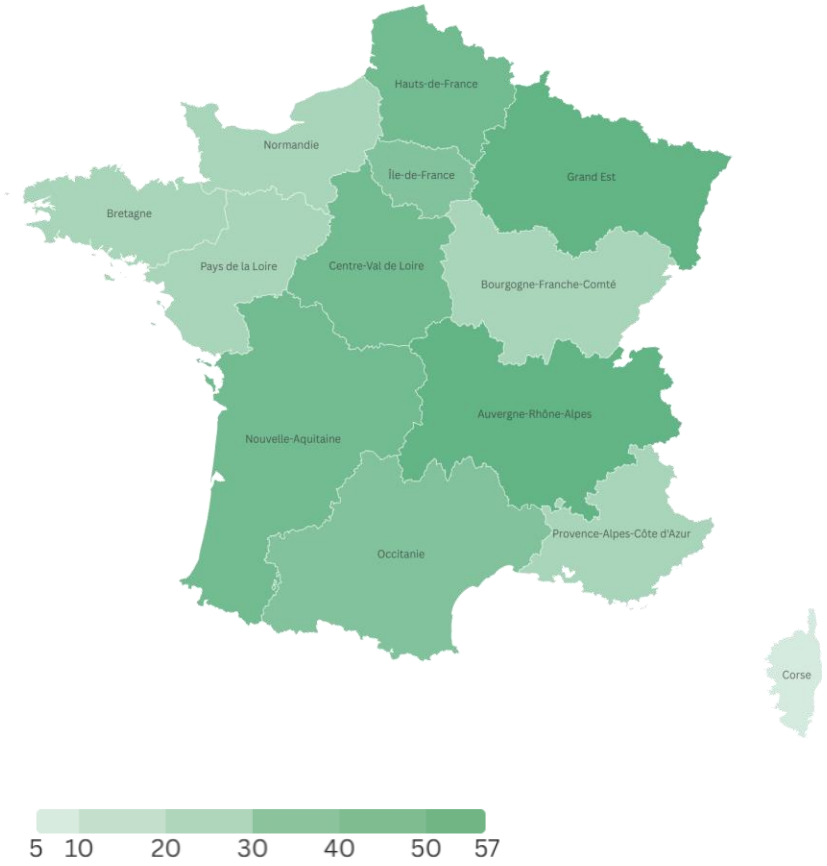
Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur le site de l'Observatoire Data Publica : https://observatoire.data- publica.eu/

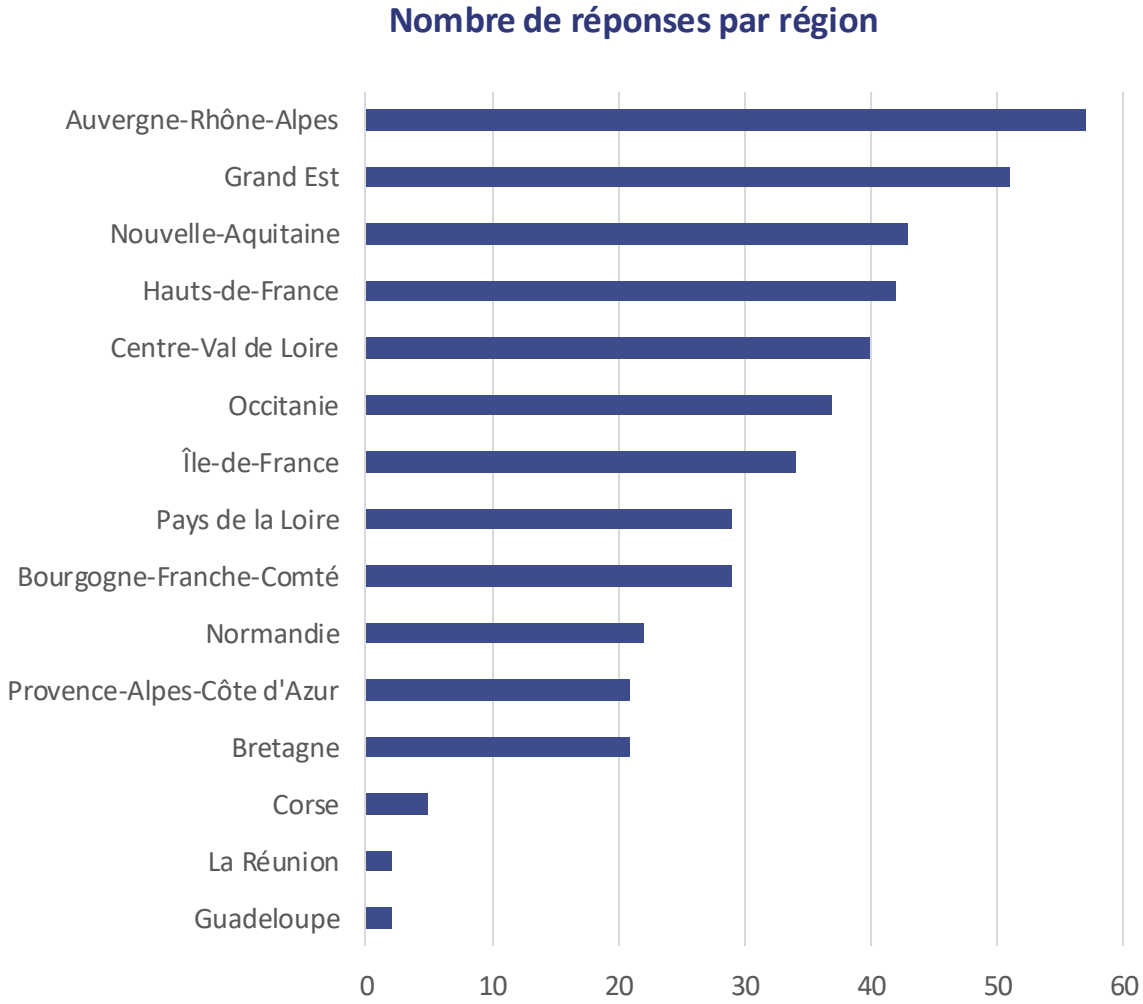
382 collectivités et établissements publics locaux



(1) Autre : syndicats mixtes, opérateurs publics de services numériques, …

Notice méthodologique





Remerciements

L'équipe de l'Observatoire remercie les associations d'élus et les acteurs régionaux qui ont relayé l'enquête auprès de leurs adhérents.

Sans oublier nos partenaires :

PREMIÈRE PARTIE

La data territoriale en 2026

datapublica
L'OBSERVATOIRE

Toutes les collectivités concernées !

« Se lancer dans la data ». Il y a quelques années, l'expression était réservée à des grandes et très grandes collectivités.

Certes, de tous temps le service public a produit et géré des données. La France n'a-t-elle pas « inventé » la statistique publique ? Mais le sujet de la gestion des données a fait son apparition dans le monde territorial à la fin des années 2010 sous une double impulsion. Il y a d'abord eu une impulsion réglementaire et juridique. Amorcée par la directive Inspire (2007), elle a connu un coup d'accélérateur majeur avec la **Loi pour une République numérique** dont nous fêtons les 10 ans en 2026. Il y a ensuite eu l'impulsion de la **mise en donnée des fonctions urbaines**, à travers les outils de la *smartcity* et des territoires connectés. Si les mots sont passés de mode, les usages et les outils perdurent et se diffusent.

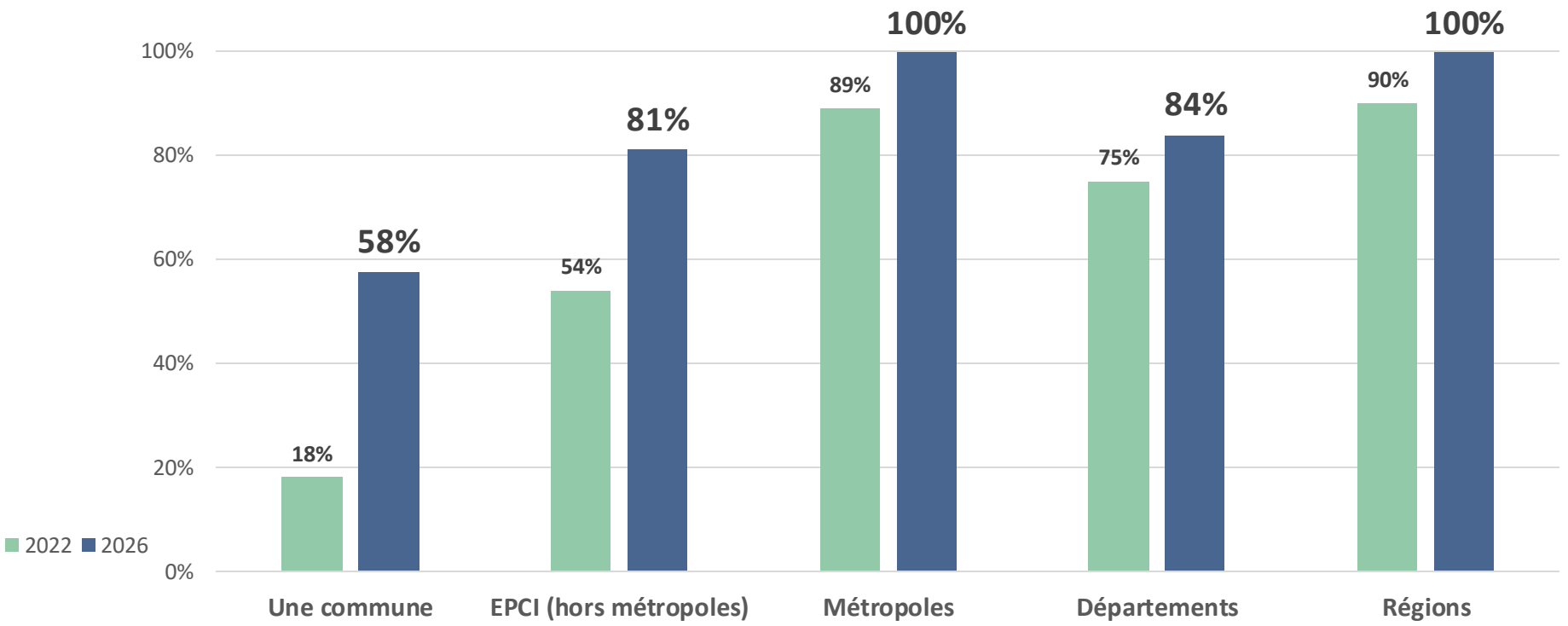
En 2026, toutes strates et toutes politiques publiques confondues, 86% des collectivités ont engagé au moins un projet data (70%) dans l'année ou s'apprêtent à le faire (16%). Ce chiffre, bien qu'élevé, est relativement stable.

Mais une évolution est marquante, elle concerne les petites et même les très petites communes. **47%** des communes de moins de 3 500 habitants ont déjà engagé des projets sur la data et **23%** annoncent vouloir le faire. Elles étaient seulement **6%** dans le premier baromètre en 2022. Il s'agit donc d'un fait notable qui s'explique de plusieurs manières : mise à disposition de nouveaux outils numériques, réduction des coûts, apports des délégataires de services publics et d'opérateurs mutualisés (des syndicats mixtes notamment), ou bien sûr intérêt des élus.

Toutes les collectivités concernées !

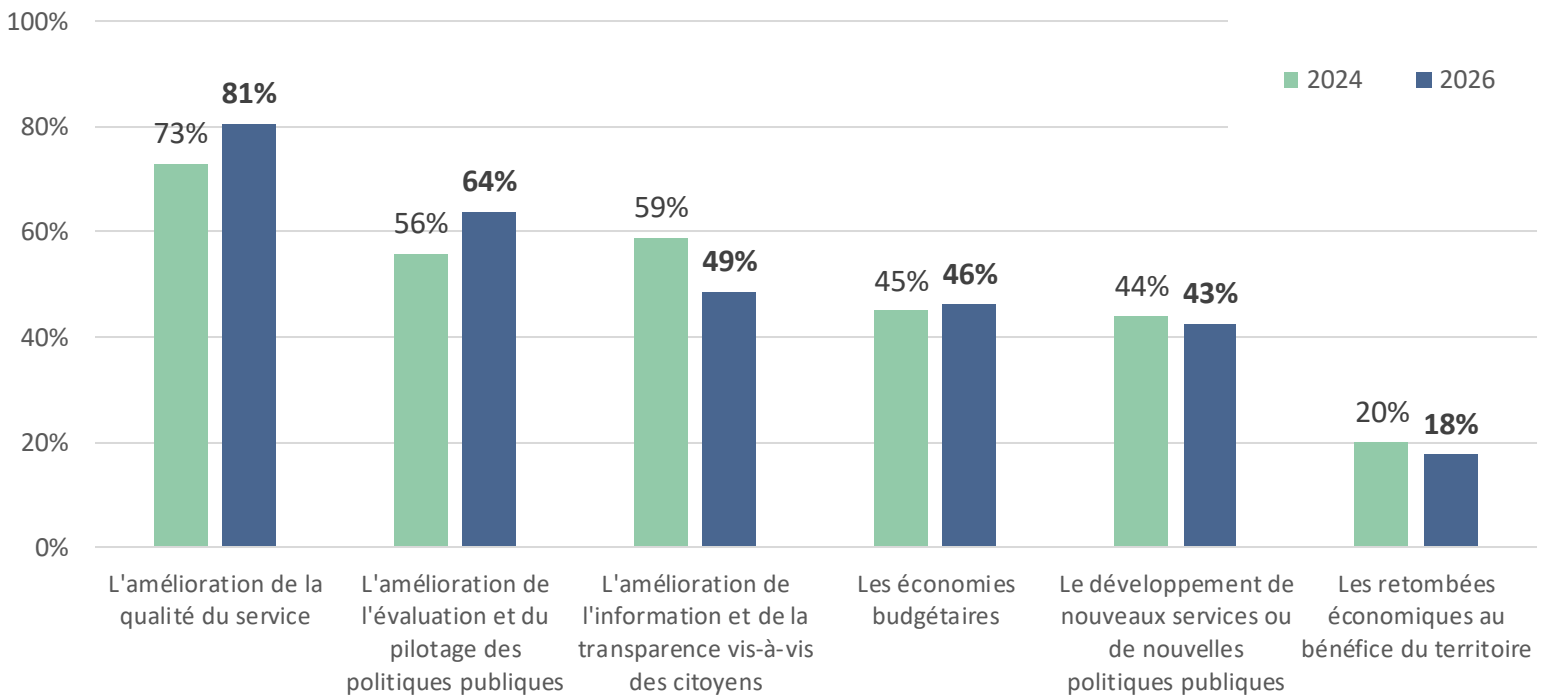
Evolution du nombre de collectivités ayant engagé au moins un projet data au cours des deux dernières années

(2022 – 2026)



Des données pour quoi faire ?

Les priorités des collectivités dans l'utilisation des données *(% des collectivités ayant placé chaque objectif en rang 1, 2 ou 3)*



Dans un contexte budgétaire toujours plus tendu pour les administrations publiques, le recours à la data reste prioritairement envisagé pour **améliorer la qualité du service public** (pour 81% des collectivités) et **renforcer leur évaluation et leur pilotage** (64%).

Le chiffre peut étonner : au fil des ans, l'idée que le pilotage par la donnée puisse permettre directement des **économies budgétaires** progresse peu. Cet objectif **ne figure en objectif prioritaire (classement en rang 1) que dans 14% des réponses**.

Beaucoup de collectivités ont fait l'expérience, notamment à travers les fonctions urbaines et la *smartcity*, que ces dispositifs améliorent la performance des politiques mais coûtent parfois cher. **Le « ROI sur budget communal » n'est pas toujours au rendez-vous**.

Des projets data dans tous les métiers

Année après année, il se confirme que tous les domaines de compétences des collectivités sont concernés par des usages innovants de la donnée.

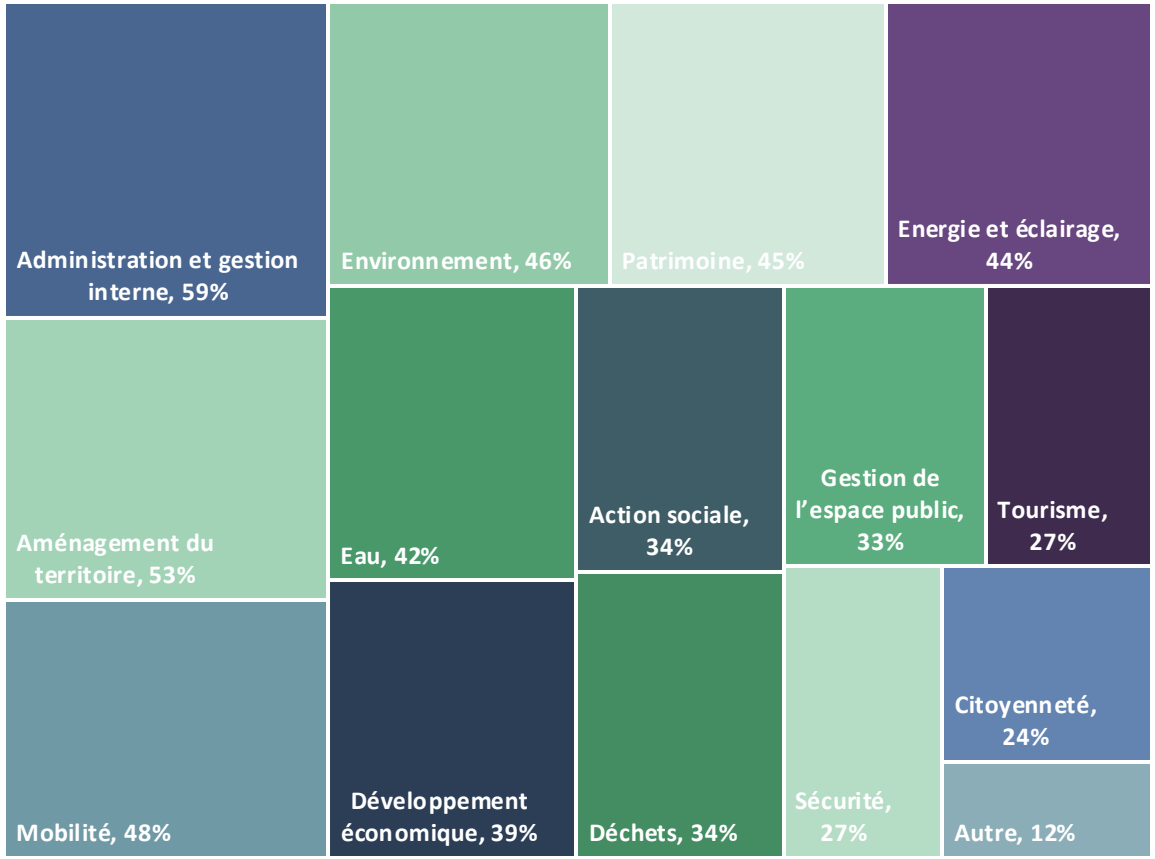
Un point attire l'attention : pour la seconde année consécutive le domaine le plus cité est celui de **la gestion administrative** et **la gestion interne**. Dit autrement : ce sont des usages transverses de pilotage. Cette tendance devrait être largement amplifiée par l'arrivée d'outils de gestion qui intègrent de l'intelligence artificielle.

A noter : les Conseils départementaux sont de plus en plus nombreux (**84%**) à annoncer leur engagement dans des projets data, et **64%** à le faire pour leurs **politiques sociales** (**15%** prévoient également de le faire dans les prochains mois). Un lien peut probablement être établi entre ces chiffres et la nécessité de faire face aux difficultés budgétaires des départements.

On notera aussi que si le thème de la *smartcity* ou de la ville intelligente est passé de mode, les outils eux se généralisent.

Collectivités ayant des projets data en cours ou prévus dans les 12 prochains mois, par domaine*

*Total hors communes de moins de 3 500 habitants



Regard complémentaire

Les propositions IA, data et numérique des municipales 2026

Extraits de l'étude de l'Observatoire Data Publica – avril 2026

Echantillon : 269 propositions touchant à l'IA, la data et le numérique des principales listes des communes de plus de 100 000 habitants.



Focus : la ville intelligente

Focus

Etude Municipales 2026 de l'Observatoire

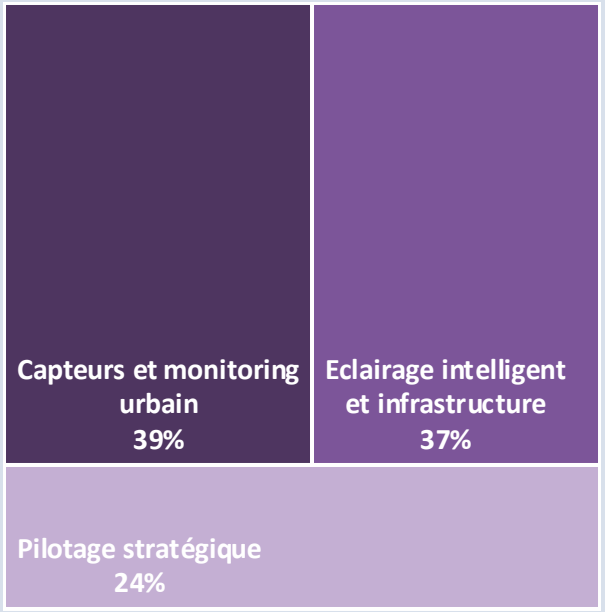
La ville intelligente dans les programmes électoraux

Passée de mode la *smartcity* ? Pas pour tout le monde !

Parmi les 269 propositions dans les villes de plus de 100 000 habitants passées au crible par l'Observatoire, 38 concernaient sur la ville intelligente et se répartissaient en trois sous-registres : **capteurs et monitoring urbain** (15), **éclairage intelligent** (14) et **pilotage stratégique** (9).

Les capteurs et l'éclairage concentrent les propositions les plus concrètes et les plus standardisées : poubelles connectées, feux intelligents, capteurs de bruit ou de fuites d'eau, détecteurs de présence pour l'éclairage.

On notera que ces mesures étaient, lors des élections municipales, majoritairement (pour plus de 70% d'entre-elles) portées par des listes du centre-droit et de la droite

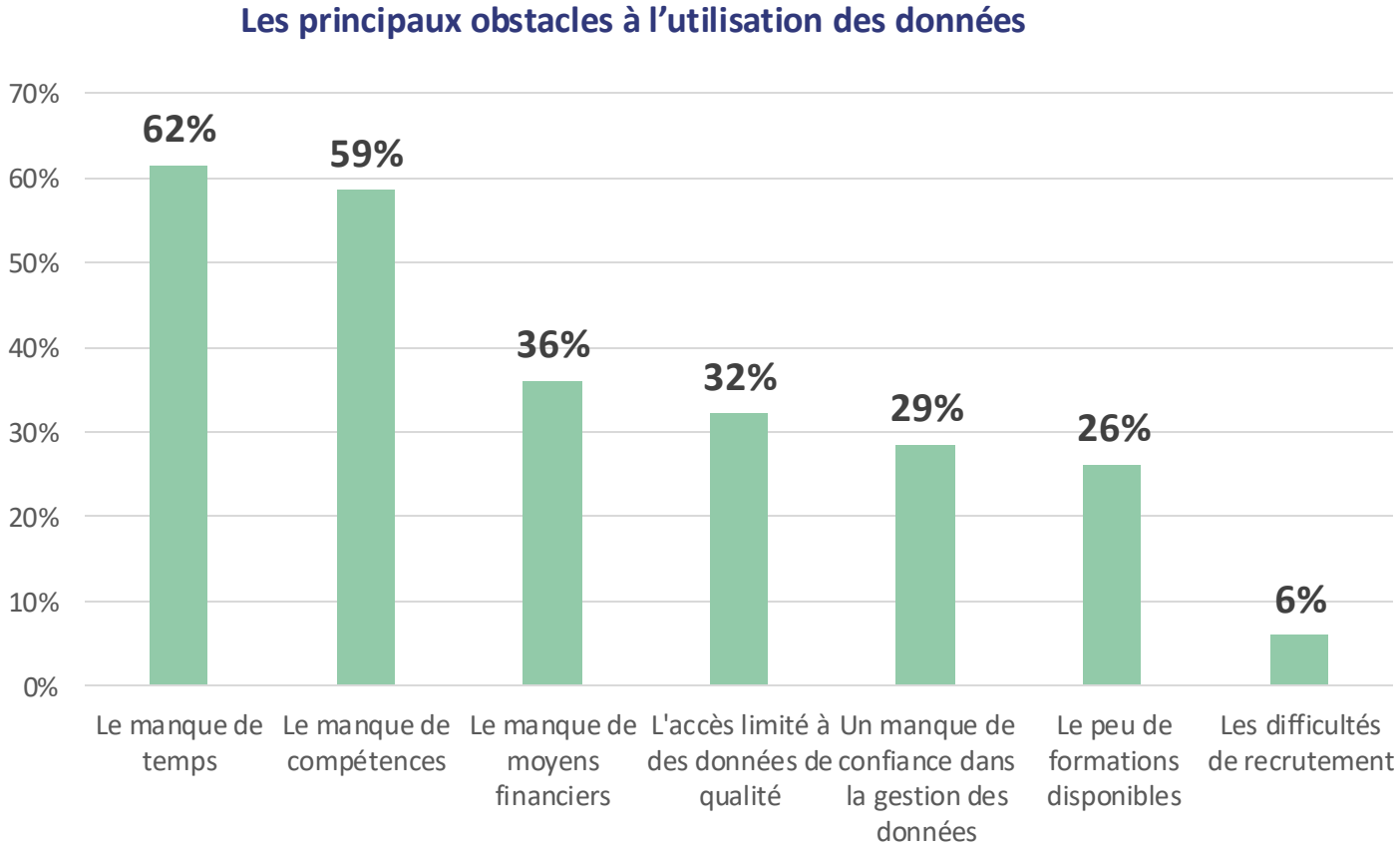


Les obstacles : nombreux mais bien identifiés

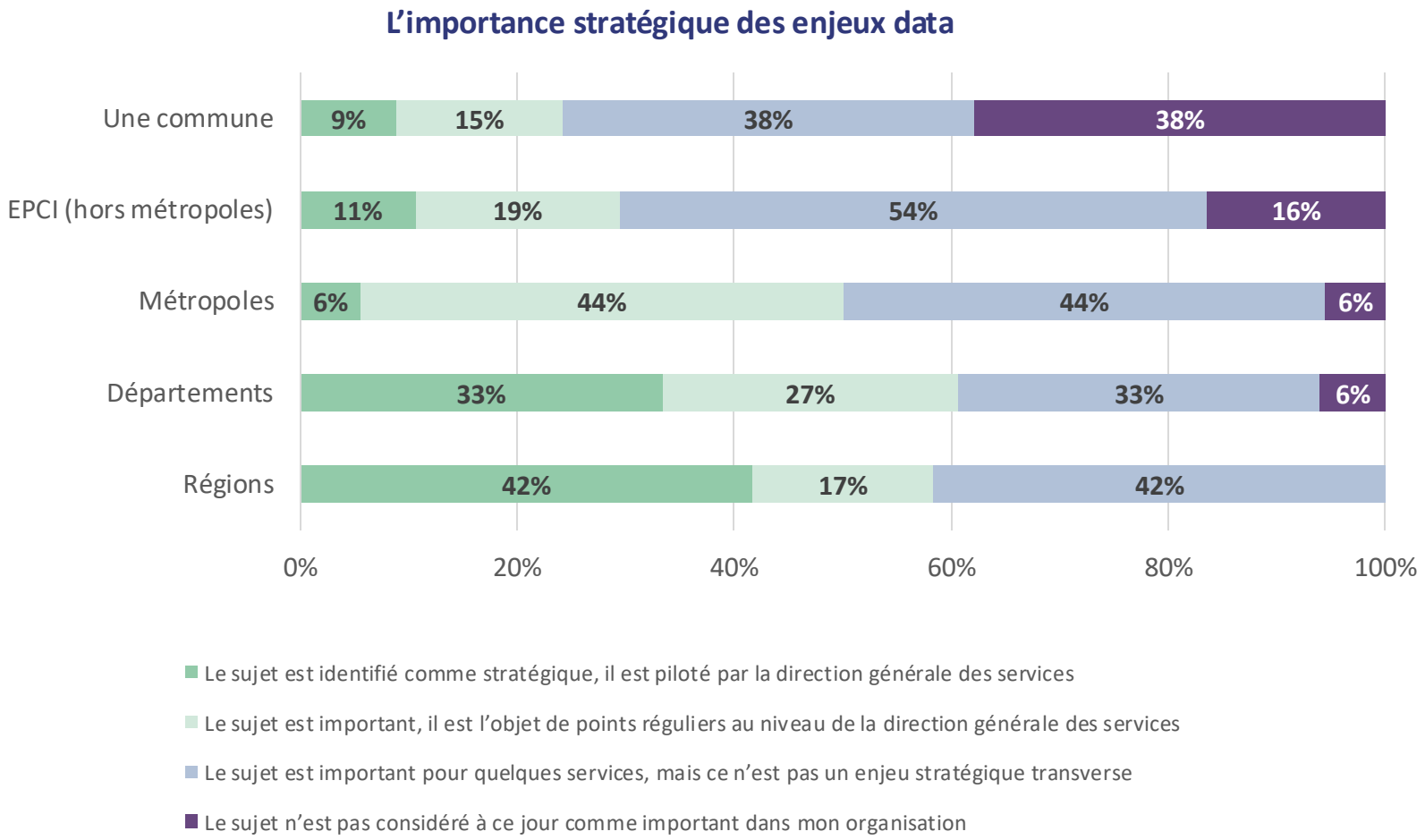
S’engager dans une démarche de gestion des données prend du temps. Et les équipes territoriales n’en ont pas !

62% des collectivités indiquent que le manque de temps est le principal obstacle à une meilleure utilisation des données par leurs services.

Pour les plus grandes et les plus riches d’entre elles viennent ensuite le **manque de compétences** et les **difficultés de recrutement**. La question n’est pas nouvelle : il est difficile depuis plusieurs années d’attirer dans le service public local des experts de la donnée, et on peut parier qu’il en sera de même demain avec les experts de l’IA.



Un sujet de « gestion » devenu « stratégique » ?



En 2025, le baromètre avait identifié pour la première fois l'implication **directe** des directions générales dans le pilotage de la donnée (pour 16% des collectivités concernées).

En 2026, l'Observatoire a souhaité **mesurer l'importance stratégique accordée aux données** dans les processus de travail internes.

Pour 3 collectivités sur 10 (**32%**) le sujet est soit piloté par la DG soit l'objet d'un *reporting* en DG.

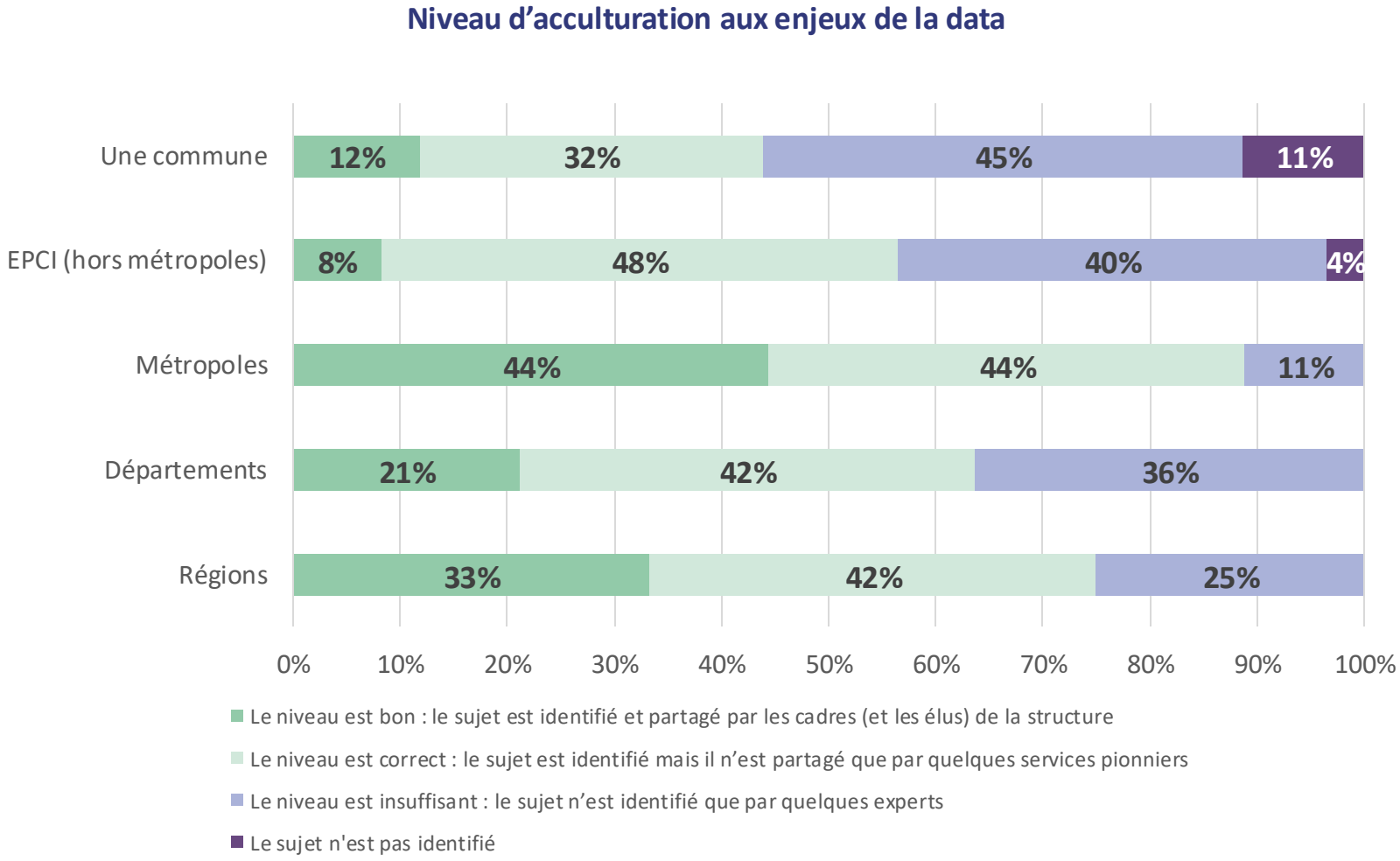
Mais attention : structurer une stratégie et une gouvernance de la donnée nécessite des moyens et l'effet taille joue à plein. Dans **50%** des métropoles, **59%** des régions et **60%** des départements, le sujet de la data est piloté ou suivi de façon régulière par la Direction générale des services. Ce n'est, à ce jour, le cas que dans **24%** des communes.

Le niveau monte (encore) et c’est une bonne nouvelle

Au fil des ans **la multiplication des usages s’accompagne d’une montée en maturité**. En 2022, 41% des collectivités déclaraient un niveau bon ou correct. Elles sont **52%** en 2026.

La progression est plus importante encore dans les communes de petite taille. En 4 ans, nous sommes passés de 23% à **43%** de **communes de moins de 3 500 habitants** déclarant un niveau de maturité bon ou correct.

La maturité progresse aussi de façon significative dans les **Conseils départementaux** (**63%** de niveau bon ou correct). Elle atteint maintenant un niveau très élevé dans les **grandes métropoles** (**88%**), dont l’Observatoire Data Publica avait pu mesurer l’avance prise dans les usages les plus innovants des données depuis plusieurs années.



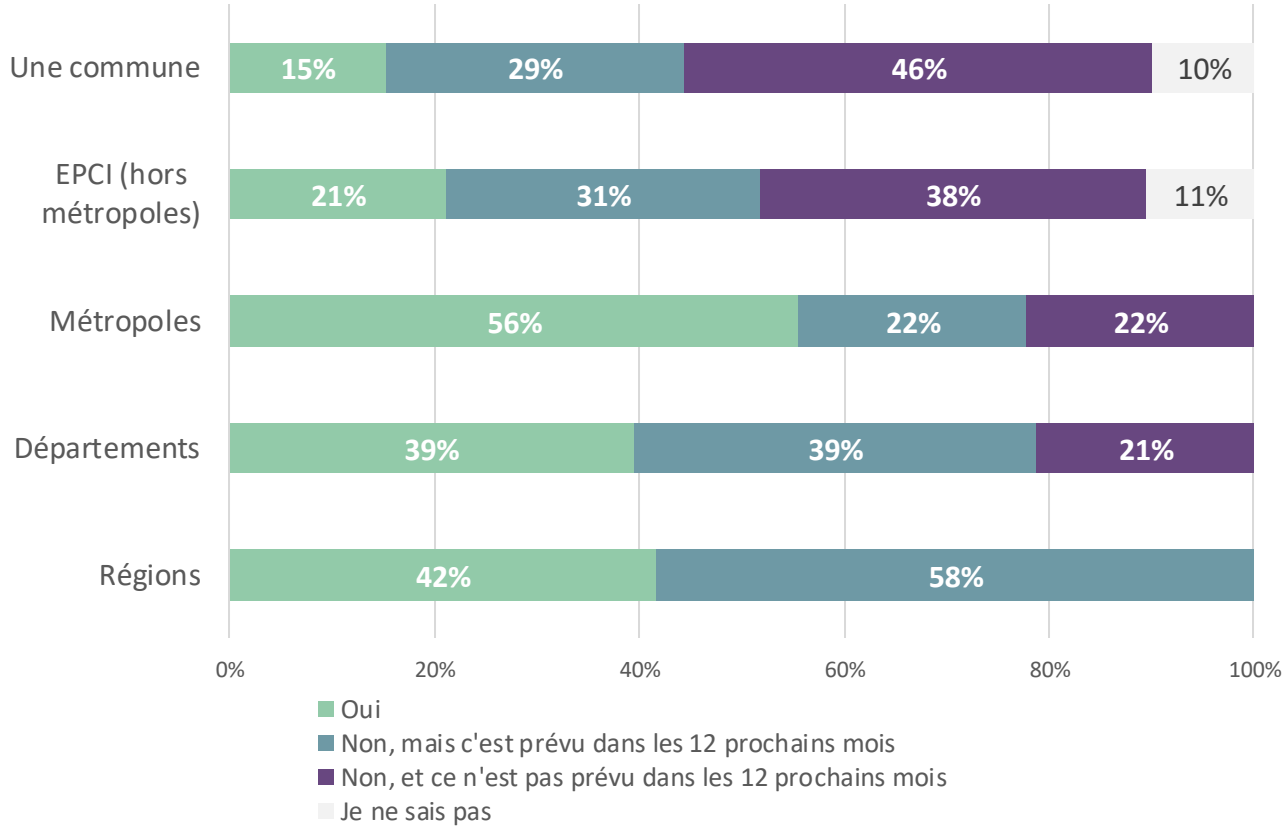
La gouvernance data s’organise

« Guide de la donnée », règles de *data management*, formations internes ou via le CNFPT, la gouvernance s’organise.

56% des métropoles ont d’ores-et-déjà défini des règles internes, tout comme **42% des régions** et **39% des départements**.

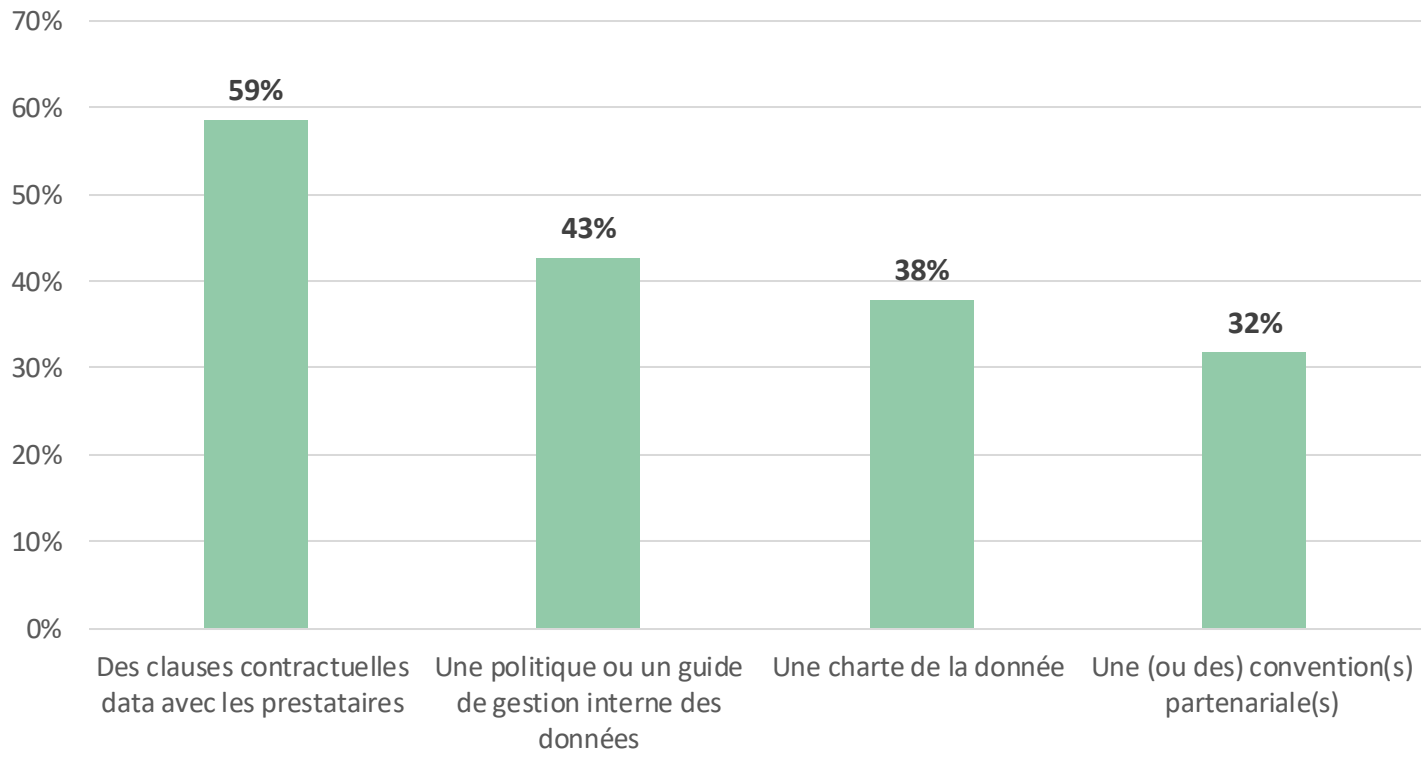
L’effet taille joue à plein mais on notera que si « seulement » **15% des communes** se sont dotées en 2026 de règles de gestion des données, elles sont **29% à vouloir le faire dans les 12 prochains mois**.

Pourcentage des collectivités ayant défini des règles de gestion des données (ou prévoyant de le faire d’ici 12 mois)



La gouvernance data s’organise

Les outils de gouvernance préférés des collectivités *(Parmi celles ayant mis en place une gouvernance data)*



Le sujet de la gouvernance prend des formes différentes, selon la nature des données et selon le statut des producteurs de données.

Concernant la gestion interne, **43%** des collectivités qui ont mis en place des règles ont adopté une **politique de la donnée** et/ou diffusé un **guide interne**. **38%** ont plutôt fait le choix d’une **charte**.

Concernant la relation aux partenaires, **59% des collectivités concernées déploient des clauses contractuelles** sur la data et **32%** encadrent l’accès aux données et la circulation des données par des **conventions partenariales**.

Ces évolutions pourraient être fortement amplifiées dans les prochaines années du fait de la nécessité pour les administrations publiques de renforcer leur souveraineté sur les données dans un contexte de massification des usages en raison du recours à des systèmes d’intelligence artificielle.

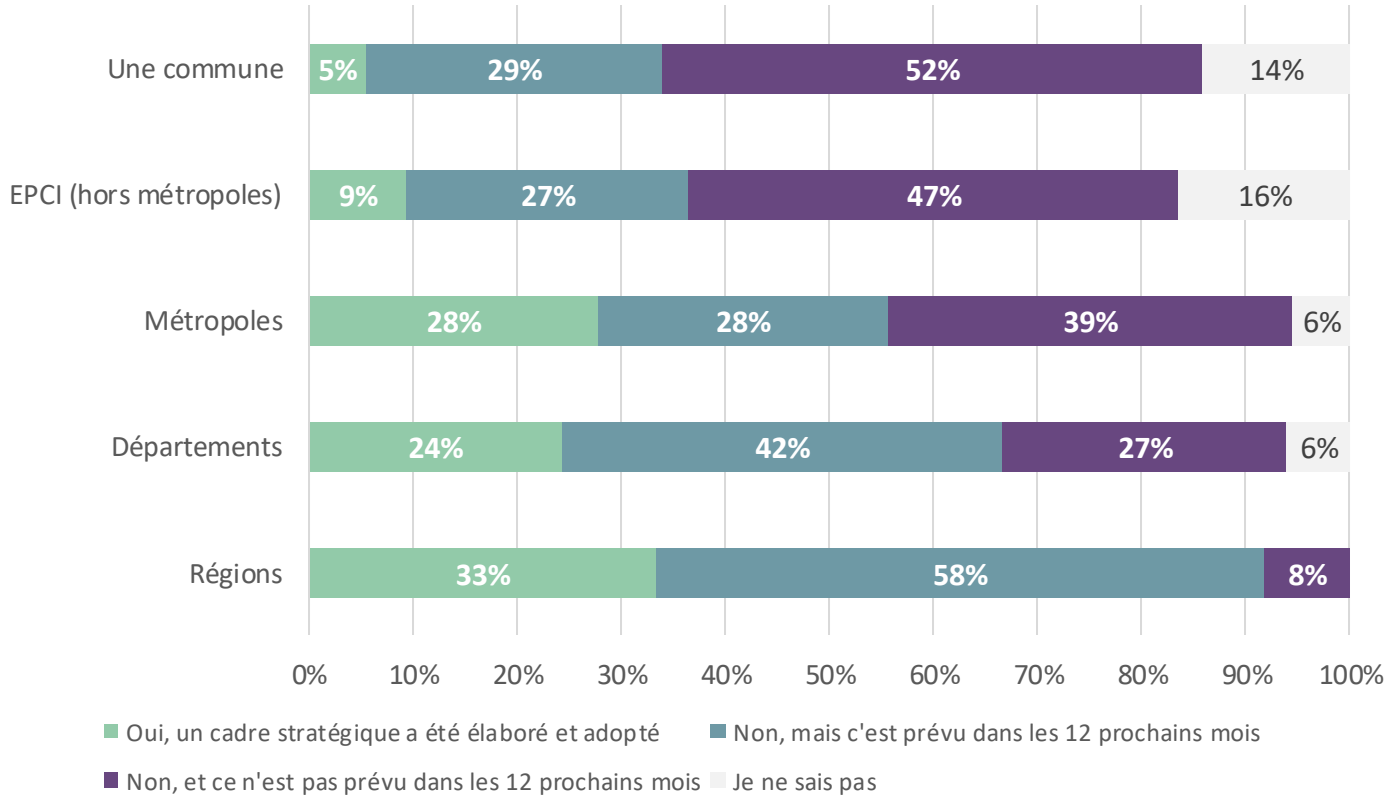
Vers de véritables « stratégies de la donnée » ?

Certaines collectivités, les plus grandes, vont au-delà des guides et des processus de gestion. Elles se dotent d'une véritable stratégie de la donnée, fixant un cadre mais aussi des priorités et des moyens (y compris humains dans la majorité des cas).

Parfois, cette stratégie devient **une politique publique de data**. Elle est **votée par l'assemblée locale**. Dans ce cas, elle concerne aussi les acteurs du territoire.

L'enquête 2026 montre que cette tendance pourrait s'accélérer, - du fait de l'IA ? -, puisque **près d'une collectivité sur trois (31%) envisage de se doter d'une stratégie dans les 12 prochains mois**.

Pourcentage de collectivités ayant adopté un cadre stratégique fixant des priorités en matière de gestion des données



Des choix technologiques qui restent indécis ?

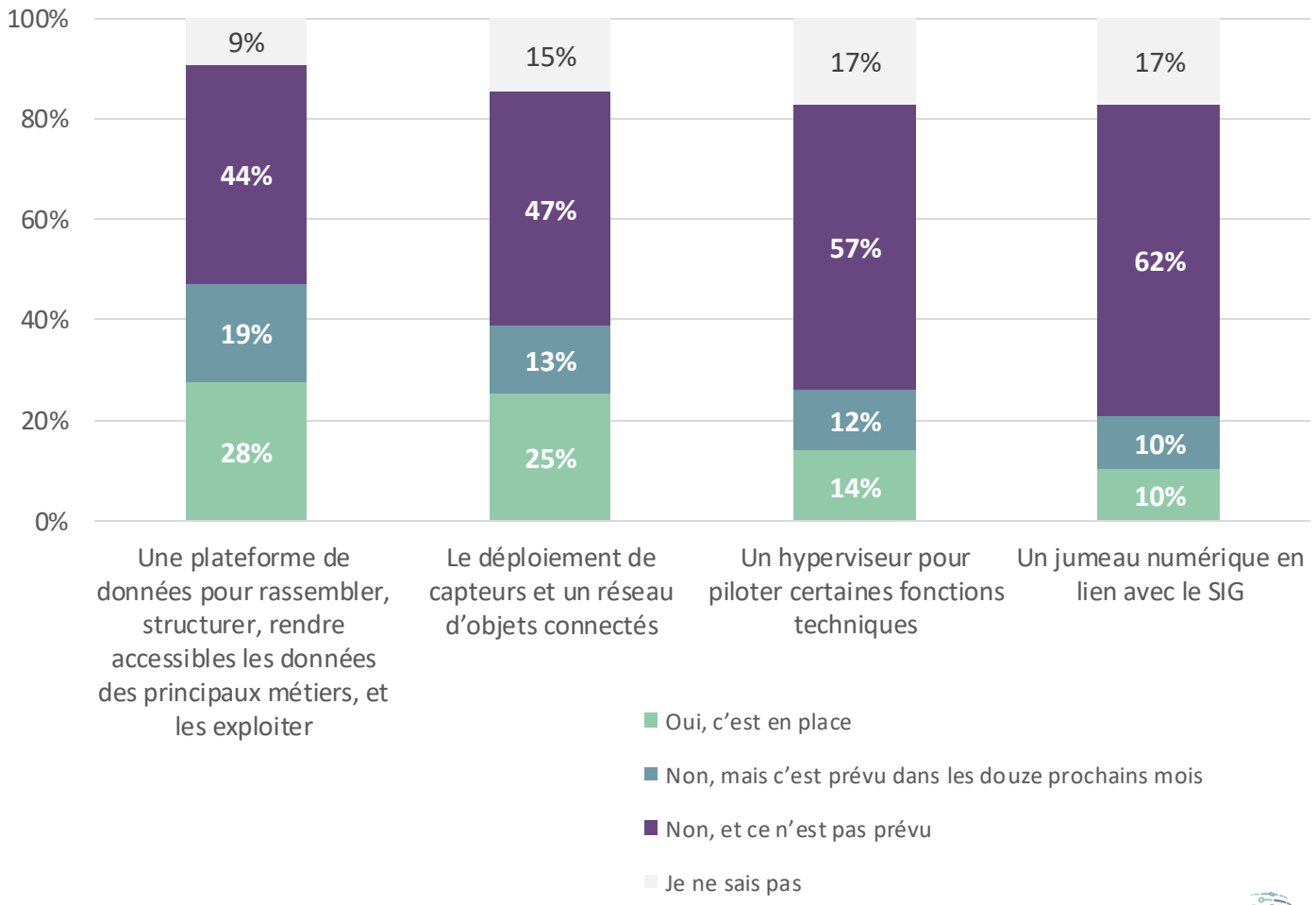
Paradoxalement, si les enjeux de gouvernance sont de mieux en mieux identifiés et pris en compte, les choix structurants de technologies data semblent marquer le pas.

Les **plateformes de données**, les **réseaux IoT**, les **hyperviseurs** ou les **jumeaux numériques** restent des projets lourds à déployer. Imaginés prioritairement pour des usages liés aux fonctions urbaines (*smartcity*) ils peinent à s'imposer comme outil d'orchestration plus globale des données.

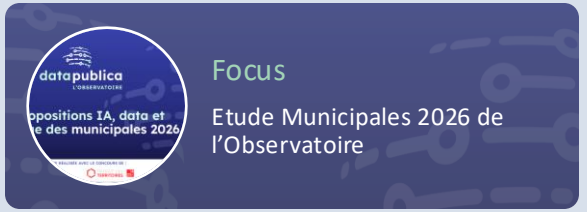
Les années qui viennent verront pourtant se massifier les volumes de données accessibles, du fait d'initiatives nationales (le jumeau JUUN par exemple), du développement d'outils dédiés à l'exploitation systématique des données de chaque métier ou de l'apparition d'outils hybrides IA data.

Des tendances à suivre…

Les technologies déployées par les collectivités



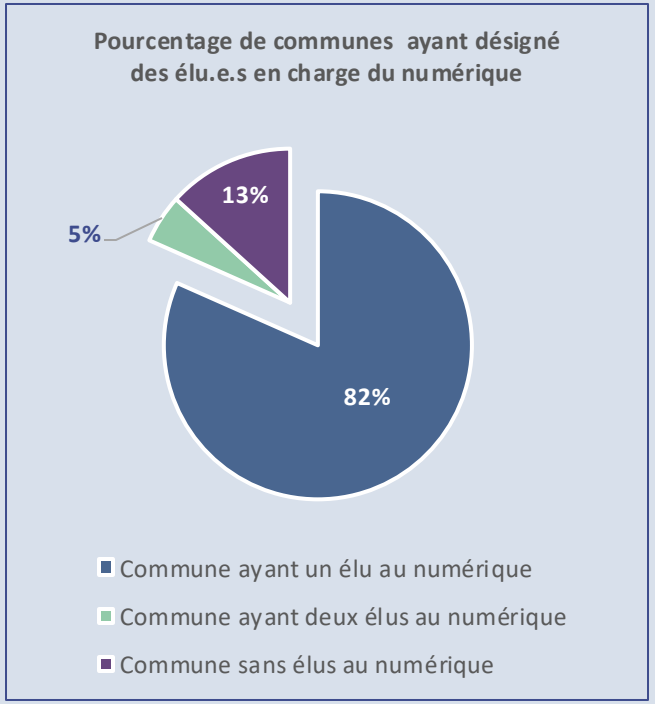
Focus : les élus en charge de la data et de l'IA



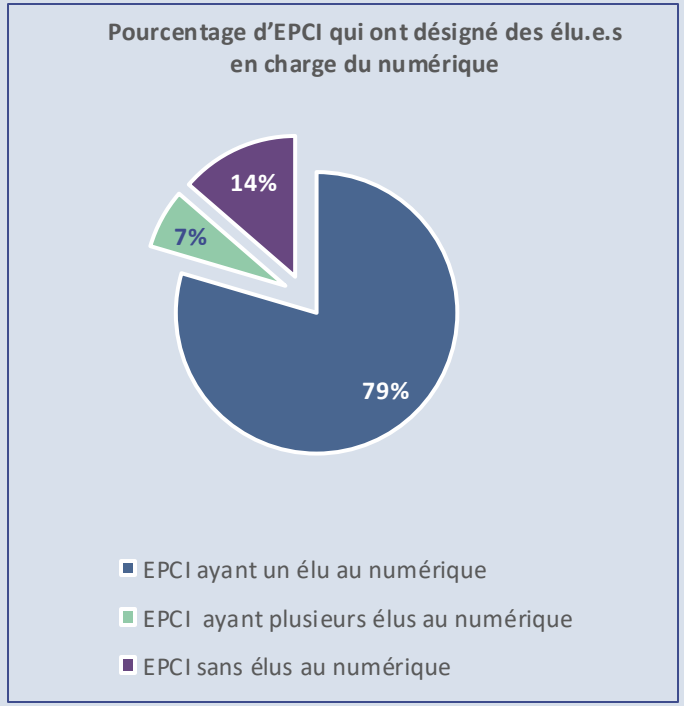
Six ans après les élections municipales de 2020, l'Observatoire Data Publica a renouvelé en 2026 un exercice d'**analyse des délégations des élus au sein des exécutifs locaux des 100 plus grandes communes et des 100 plus grands EPCI**.

Premier enseignement : **la question du numérique est dorénavant bien installée dans les exécutifs locaux**. 87 % des grandes communes et 86 % des grands EPCI ont nommé (au moins) un.e élu.e en charge de ces sujets. Des chiffres globalement stables depuis 2020, qui confirment que ces enjeux ne sont plus marginaux dans l'agenda politique local.

La grande nouveauté de ce mandat est sans conteste **l'émergence de l'intelligence artificielle** comme sujet politique à part entière. En 2020, seuls trois élu.e.s avaient une délégation à l'IA ; ils sont désormais 14 dans les communes et 14 également dans les EPCI.



Etude réalisée dans les 100 plus grandes communes et les 100 plus grands EPCI de France



DEUXIEME PARTIE

La souveraineté en 2026

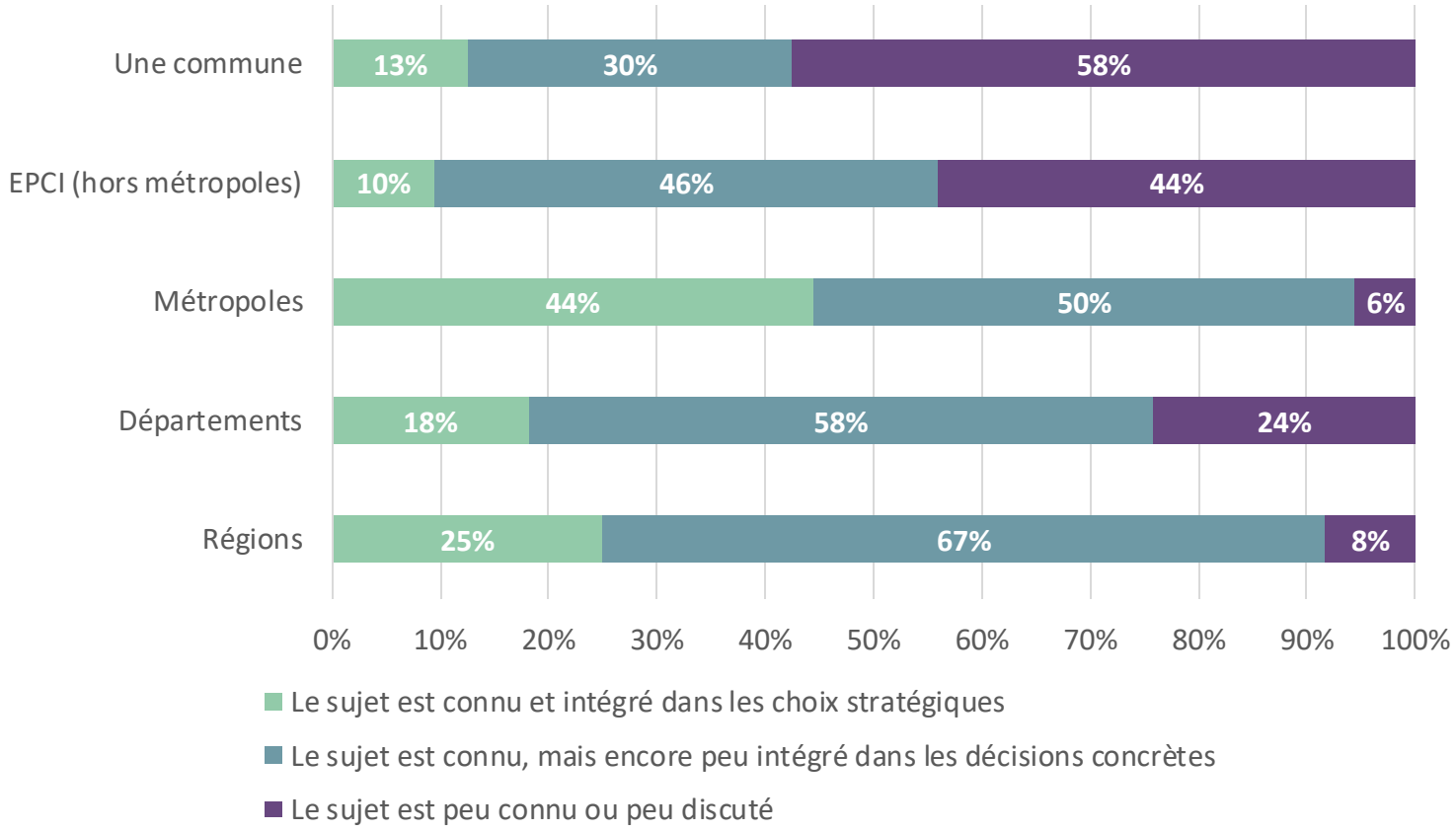
datapublica
L'OBSERVATOIRE

La souveraineté numérique

*« Système dont la **conception**, le **déploiement** et l'**exploitation** garantissent à l'entité publique bénéficiaire une **maîtrise effective sur ses données, ses algorithmes et ses infrastructures**, sans exposition à un **risque de dépendance critique** vis-à-vis d'acteurs soumis à des **législations extra-européennes**. »*

La souveraineté numérique : enjeu national, mais pas encore local ?

La prise en compte des enjeux de souveraineté par type de collectivité



Le sujet de la souveraineté s'est imposé avec force en peu de temps dans le débat public mondial, national ou local.

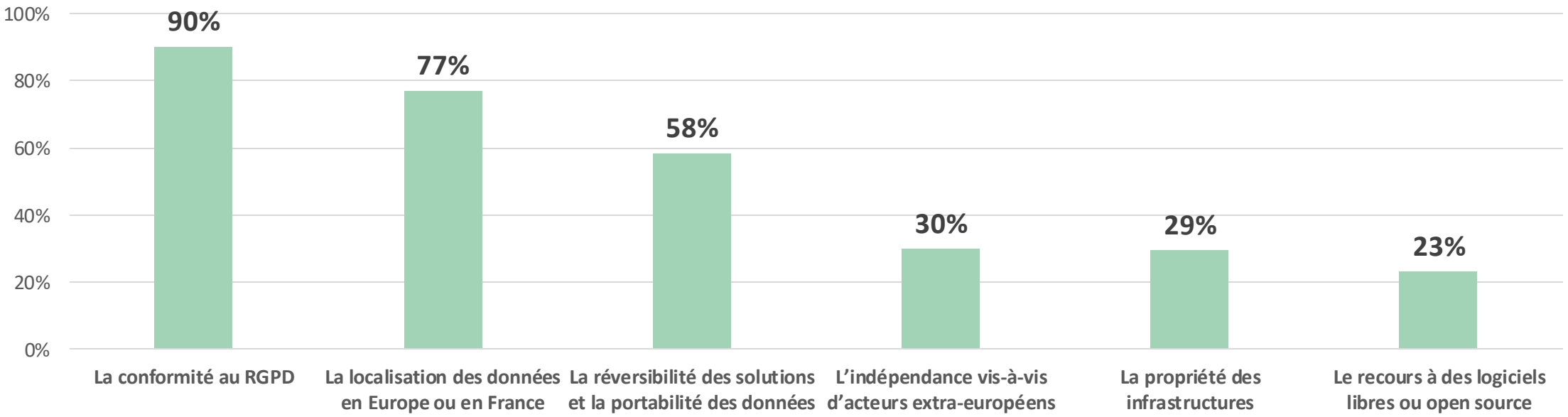
15% des collectivités estiment avoir bien identifié l'enjeu de la souveraineté et l'avoir intégré dans leurs choix stratégiques. **40% identifient le sujet… mais n'ont pour l'instant pas de levier d'action concret**.

Les **métropoles** font figure de pionnières. Engagées dans une démarche collective au sein du réseau des Interconnectés, elles sont **44%** à déclarer avoir commencer à agir.

La souveraineté numérique : enjeu national, mais pas encore local ?

Dans le détail, parmi les collectivités qui ont fait des choix pour renforcer leur souveraineté **90%** ciblent la protection des données des usagers (pour être en stricte conformité avec le **RGPD**). De ce fait **77%** exigent la **localisation des données en Europe. 58%** portent attention à la **réversibilité** et la **portabilité** des données. **30%** veulent s'affranchir de toute dépendance à des **règles extra-territoriales non européennes. 23%** privilégient les **solutions libres**.

Critères pris en compte dans un choix de solutions numériques souveraines *(pour les collectivités ayant intégré les enjeux de souveraineté numérique)*



Focus : la souveraineté data dans les programmes

Focus

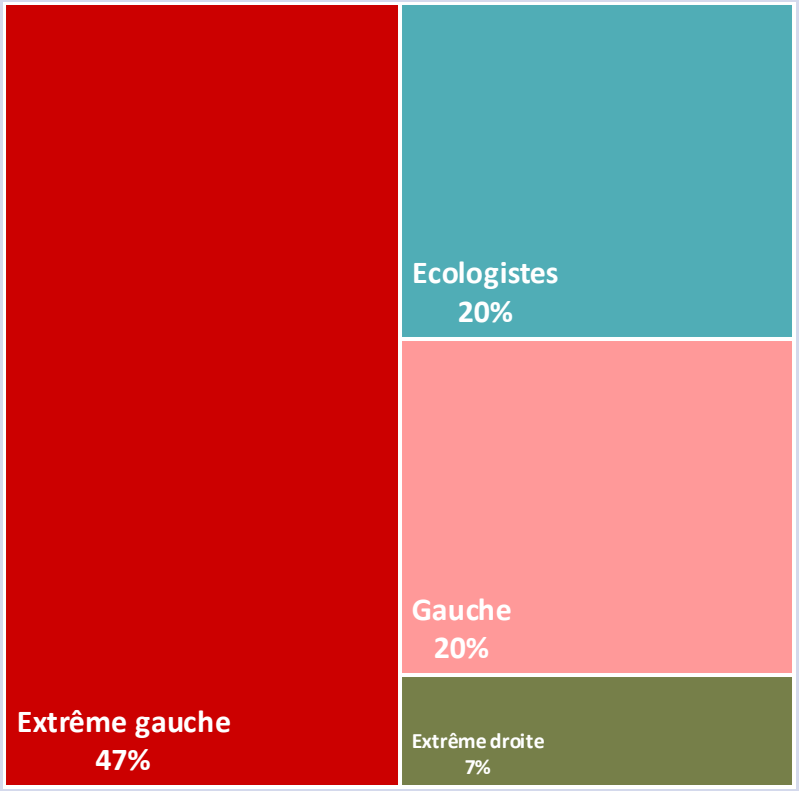
Etude Municipales 2026 de l'Observatoire

La souveraineté des données : un marqueur local de la gauche et des écologistes ?

Parmi les propositions analysées par l'Observatoire Data Publica dans les programmes municipaux des grandes villes de France, trois sujets avaient trait à la souveraineté numérique.

1. La **(re)localisation des infrastructures** (datacenters municipaux ou métropolitains)
2. La **priorité donnée aux logiciels libres** comme levier d'indépendance technologique
3. La **cybersécurité** des données communales

C'est presque exclusivement à gauche de l'échiquier politique que ces propositions ont été formulées : gauche, extrême gauche et écologistes convergent sur l'idée de (re)prendre le contrôle des données publiques. Mais les finalités divergent : bien commun et indépendance face aux GAFAM pour les uns, sobriété numérique et bas carbone pour les autres. A noter, quelques intentions également à l'extrême droite (sous l'angle de la cybersécurité).



DEUXIEME PARTIE

L’IA territoriale en 2026

datapublica
L’OBSERVATOIRE

Après l'engouement, la maîtrise ?

En 2025, le baromètre de l'Observatoire Data Publica avait mesuré un **véritable engouement** des collectivités territoriales françaises en faveur de projets ayant recours à l'intelligence artificielle. Près d'une collectivité sur 2 de plusde 3 500 habitants (49% très exactement) avait engagé au moins un projet concret de recours à l'IA.

L'enquête ne mesurait pas les usages individuels clandestins (le *shadow AI*) mais bien les projets mis en test ou d'ores-et-déjà exploités par des administrations locales.

En 2026, ce chiffre progresse puisque **56% des collectivités** (hors communes de moins de 3 500 habitants) **ont engagé au moins un projet d'IA**. La progression continue, un peu moins rapide. Et 20% de territoires supplémentaires annoncent vouloir s'engager dans des projets d'IA dans l'année. Plusieurs explications sont possibles, notamment un effet « municipales ». Mais il y a probablement aussi **une temporisation nécessaire**, observée et mesurée dans de nombreux secteurs y compris privés, **pour stabiliser une méthode et déployer l'IA de façon maîtrisée**. Plusieurs chiffres du baromètre permettent en effet d'esquisser ce que pourrait être une méthode de déploiement de l'IA adaptée aux enjeux du service public. En 2026 par exemple, **75%** des collectivités engagées dans une démarche d'IA se sont attelées à la production d'une **charte** interne pour encadrer les usages de l'IA (contre 57% en 2025).

Reste **un constat global qui bouscule les idées reçues** : **le service public local** n'est pas à la traîne. Il est même **en avance par rapport à des filières économiques** importantes, y compris en comparaison de PME et ETI de taille significative (seulement 18% des entreprises françaises utilisaient l'intelligence artificielle en 2025, selon l'INSEE*).

() INSEE Première n°2120 – juillet 2026*

Après l'engouement, la maîtrise ?

56% des collectivités déclarent avoir engagé au moins un projet IA. 20% qui n'ont pas encore franchi le pas déclarent vouloir le faire dans les 12 prochains mois. La somme des intentions affichées et des projets déjà engagés se stabilise.

Un objectif durable de 3 collectivités sur 4 semble se dessiner.

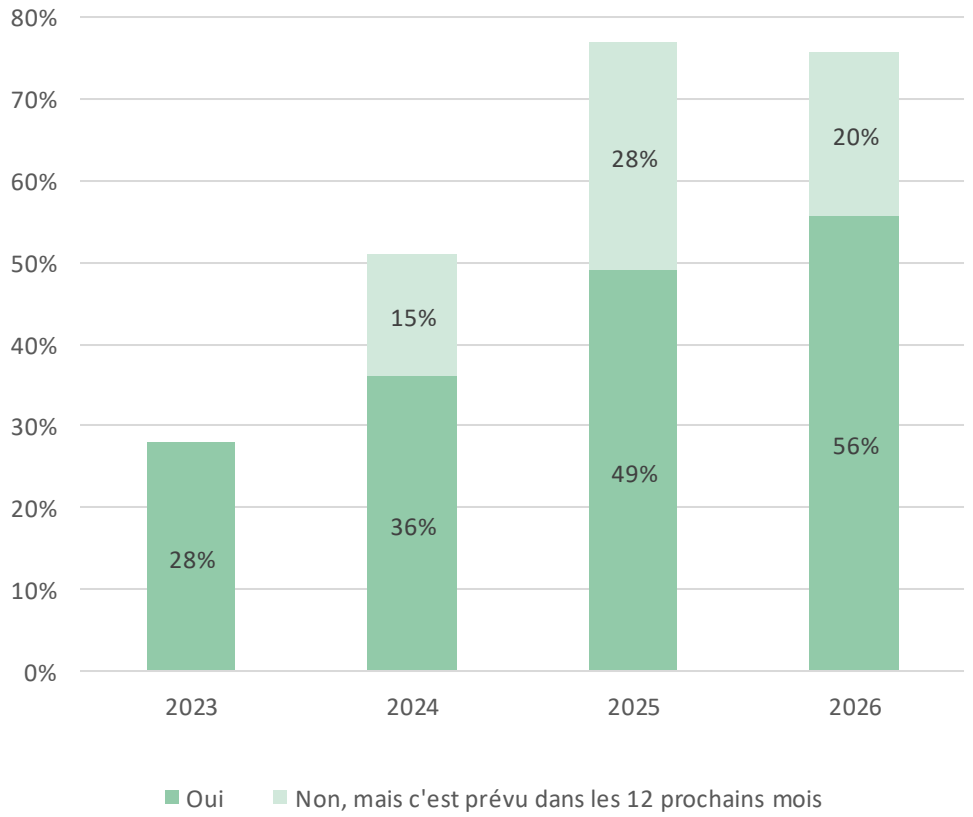
Bien sûr l'effet taille joue à plein.

En 2026, **100%** des régions et **94%** des métropoles ont engagé des projets IA, confirmant ainsi une tendance forte observée en 2025, et même dès 2024 pour quelques pionniers.

Fait marquant en 2026 : avec une année de décalage, les conseils départementaux s'engagent de façon résolue dans la démarche (**70% des conseils départementaux ont engagé au moins un projet contre 40% en 2025**).

Il faut peut-être y voir un lien avec une impulsion nationale animée par l'Association des départements de France, mais aussi un lien avec la progression des travaux départementaux sur la data.

Pourcentage de collectivités ayant engagé un projet IA* **Total hors communes de moins de 3 500 habitants*



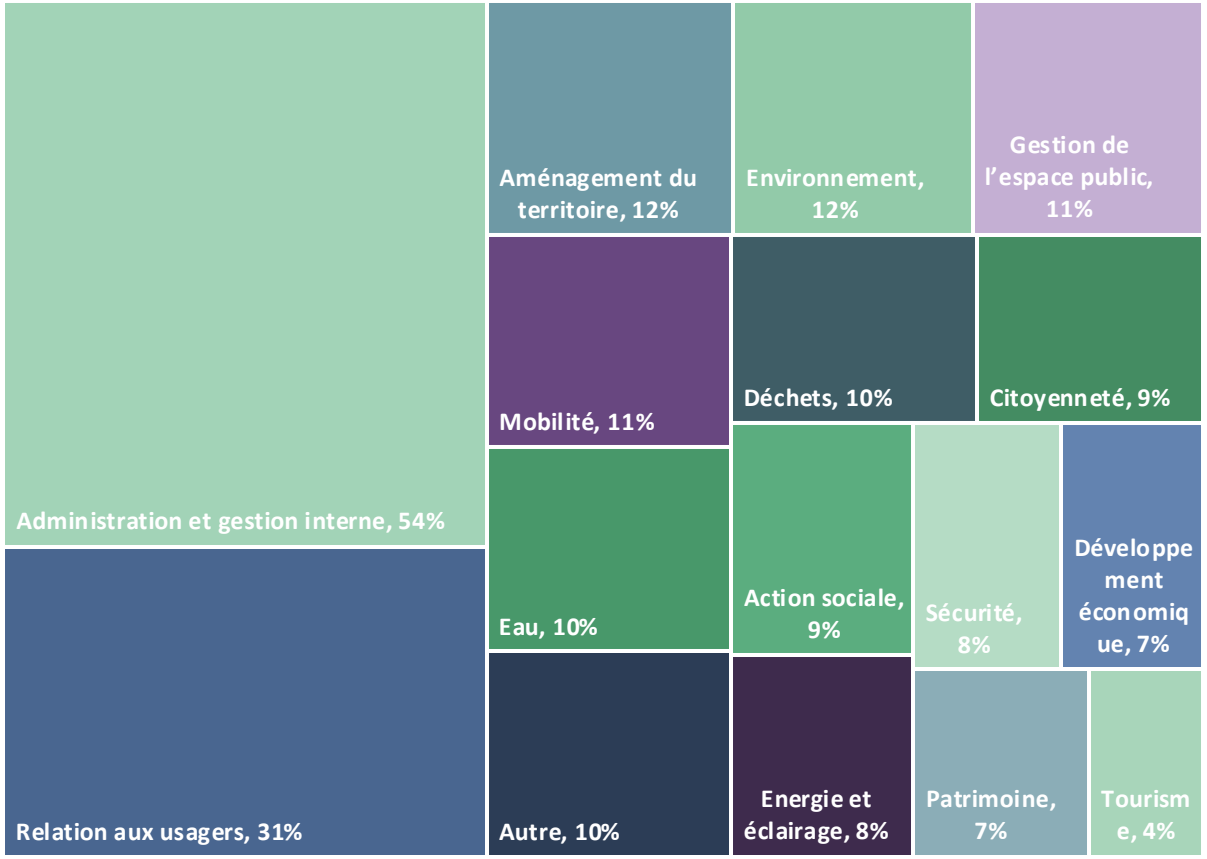
Confirmation : tous les métiers sont concernés !

Une double confirmation : tous les métiers sont concernés, et certains progressent très vite.

54% des collectivités concernées déclarent mener des projets d'utilisation de l'IA pour la **gestion interne** (45% en 2024) et **31%** pour la **relation aux usagers** (20% en 2024). La progression est très nette. Elle concerne une « **IA du quotidien** » mise à disposition des agents publics pour gérer leur activité dans la recherche de gains de temps et d'efficacité. Il s'agit bien sûr d'une traduction concrète du déploiement d'outils d'**IA générative**.

D'autres systèmes d'IA (modélisation prédictive ou automatismes notamment) se retrouvent dans les métiers comme la gestion des déchets (10%), de l'eau (9%), de l'éclairage ou de l'énergie des bâtiments publics (8%). On y retrouve aussi les outils qui permettent le fonctionnement de carrefours dits « intelligents » (11% des projets concernent la mobilité), la gestion d'incidents dans l'espace public (11%) ou directement la sécurité et la vidéoprotection (8%).

Domaines dans lesquels des projets ayant recours à de l'IA sont en cours en 2026

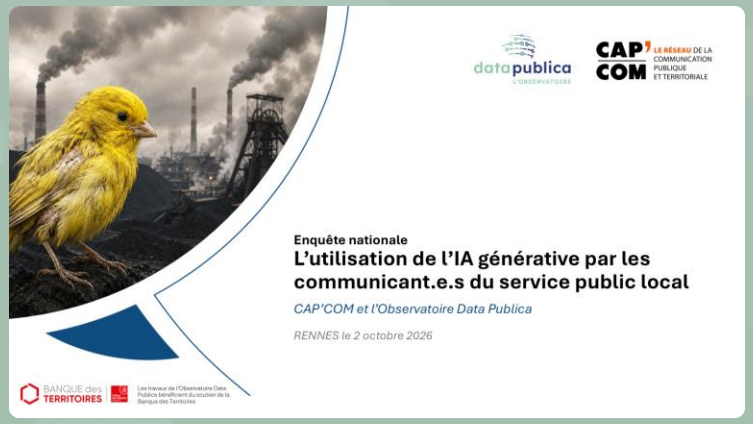


Regard complémentaire

L’IA et la communication publique

Extrait de l’étude « IA et communication publique » de
l’Observatoire Data Publica et CAP’COM

Echantillon : 219 « dircoms » de collectivités et d’établissements publics



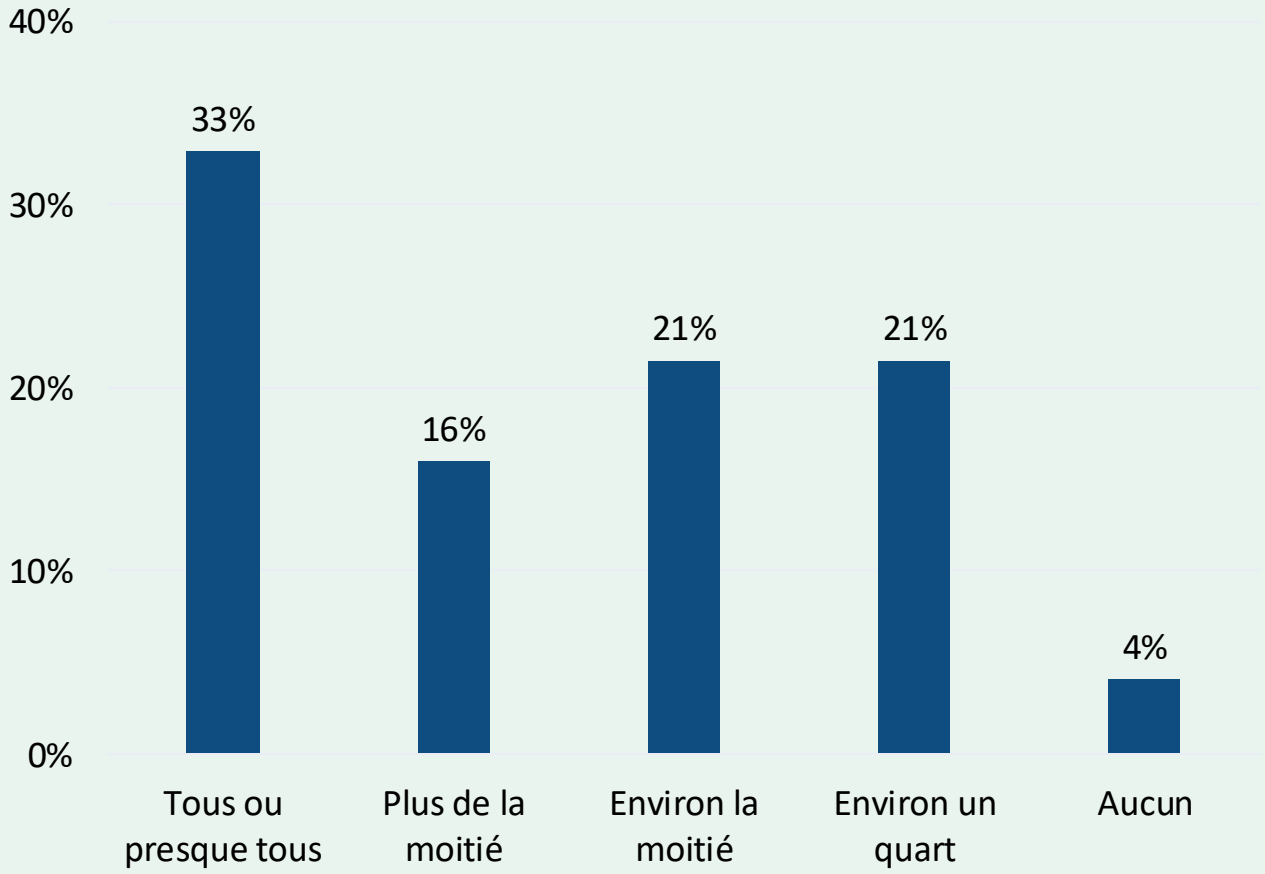
Tous les métiers sont concernés !



Focus

Etude CAP'COM « IA et communication publique »

La proportion de collaborateurs qui utilisent des outils d'IA générative pour leur activité au sein de la « dircom »



CAP' COM

« Dans les grandes collectivités, il est possible que les premiers emplois remplacés par des IA génératives soient ceux des chargé.e.s de com ».

Forum de la communication publique
Angers novembre 2025

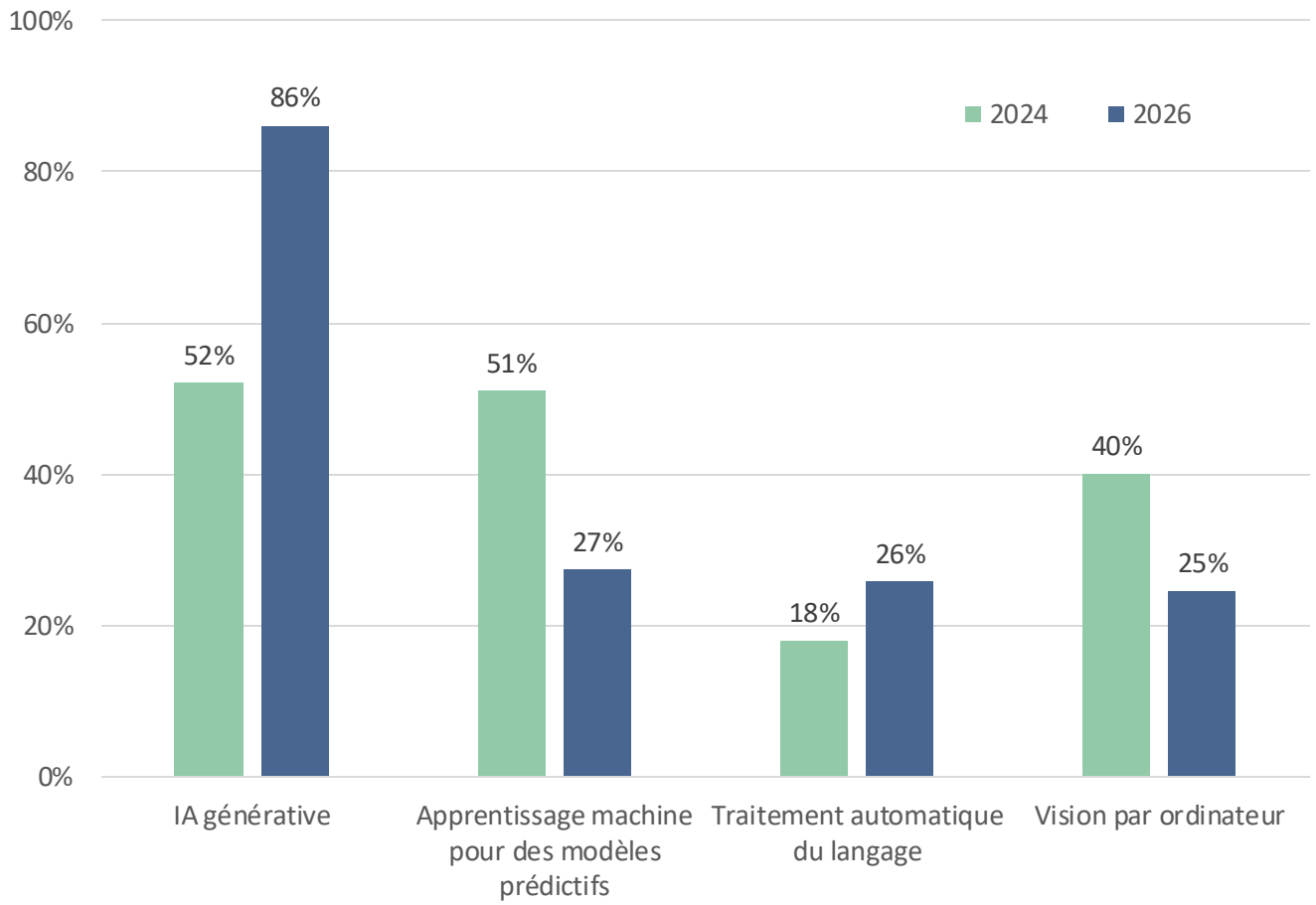
L'Observatoire Data Publica a mené courant 2026 une enquête spécifique sur les métiers de la communication publique.

Dans **96% des collectivités** interrogées, le constat est fait que **les collaborateurs ont recours à de l'IA générative pour produire du contenu** (textes et illustrations pour le site internet ou le magazine communal, billets pour les réseaux sociaux…).

L'étude détaille les modalités de ce recours massif et en voie de généralisation à l'IA. Elle en mesure l'impact sur l'emploi et les budgets communication.

L’IA générative comme outil du quotidien

Les systèmes d’IA utilisés dans les collectivités



Prévisible, la percée de l’IA agentique se confirme de façon transverse.

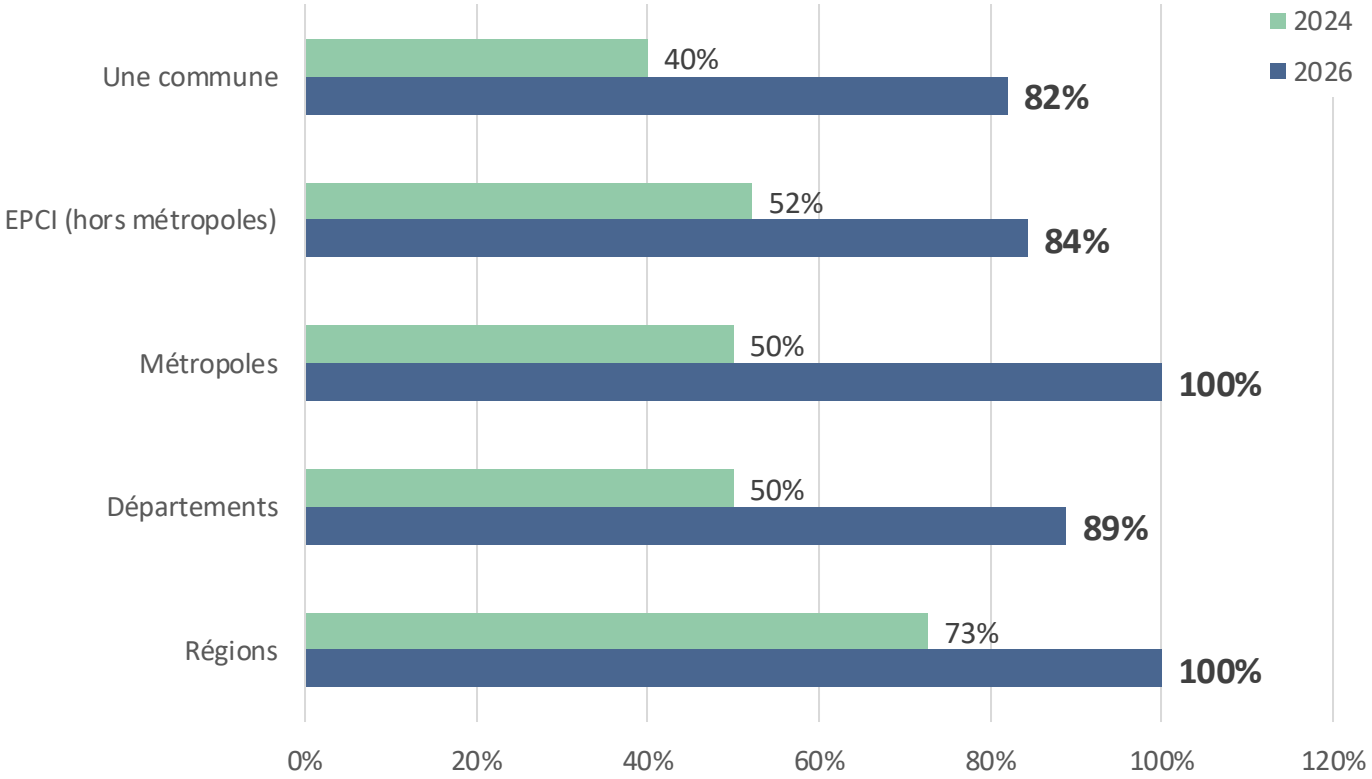
86 % des collectivités engagées dans des projets testent ou déploient de l’IA générative.

Les grands modèles de langage sont au cœur des IA du quotidien mises à disposition des agents pour la gestion interne et la relation aux usagers. Ils sont aussi présents à l’interface homme-machine des logiciels métier.

Si les IA traditionnelles impactent très directement les modalités de mise en œuvre de nombreuses politiques publiques, **l’IA « G » est celle dont on parle le plus, et celle qui impacte le plus grand nombre d’agents publics.**

L’IA générative comme outil du quotidien

Evolution des usages de l’IA générative pour les projets et expérimentations IA (2024 – 2026)



Dans le détail, nous observons qu’en 2026 **100% des Régions et des métropoles** ont déployé des projets avec de l’IA générative (contre 73 et 50% en 2025).

Ceci vaut pour **89% des départements**, **84% des EPCI** non métropolitains et **82% des communes** (dont 79% pour les communes de moins de 3 500 habitants).

A noter : objet de toutes les attentions (et de tous les messages marketing), l’**IA agentique** pourrait constituer une étape supplémentaire.

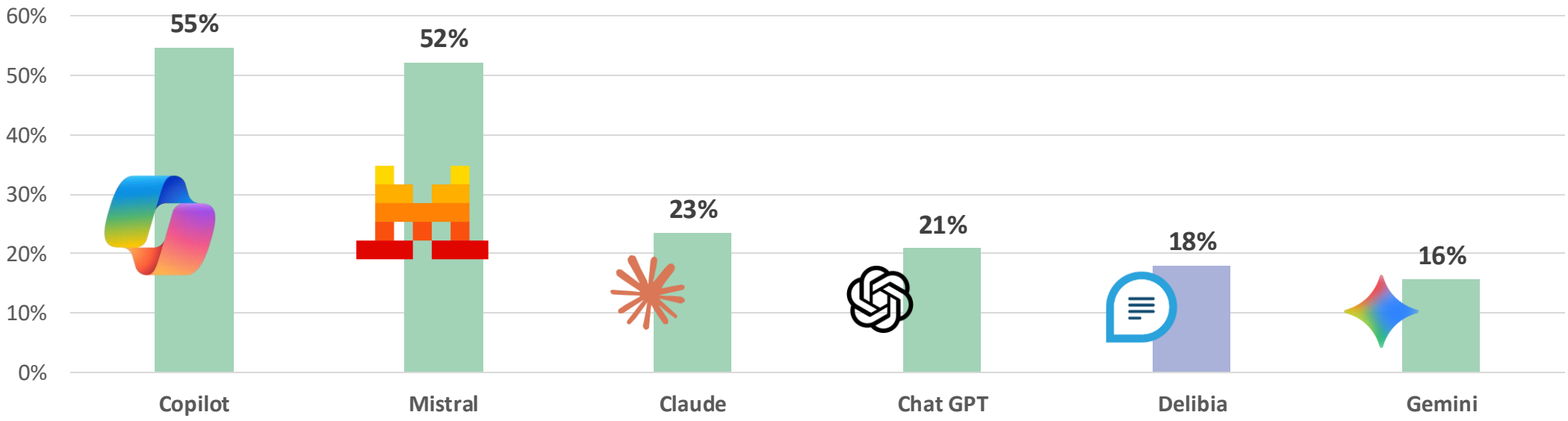
A suivre dans le prochain baromètre…

Le difficile choix des outils

30% des collectivités ont fait le choix d'encadrer et d'autoriser (et/ou de mettre à disposition) un ou plusieurs outils.

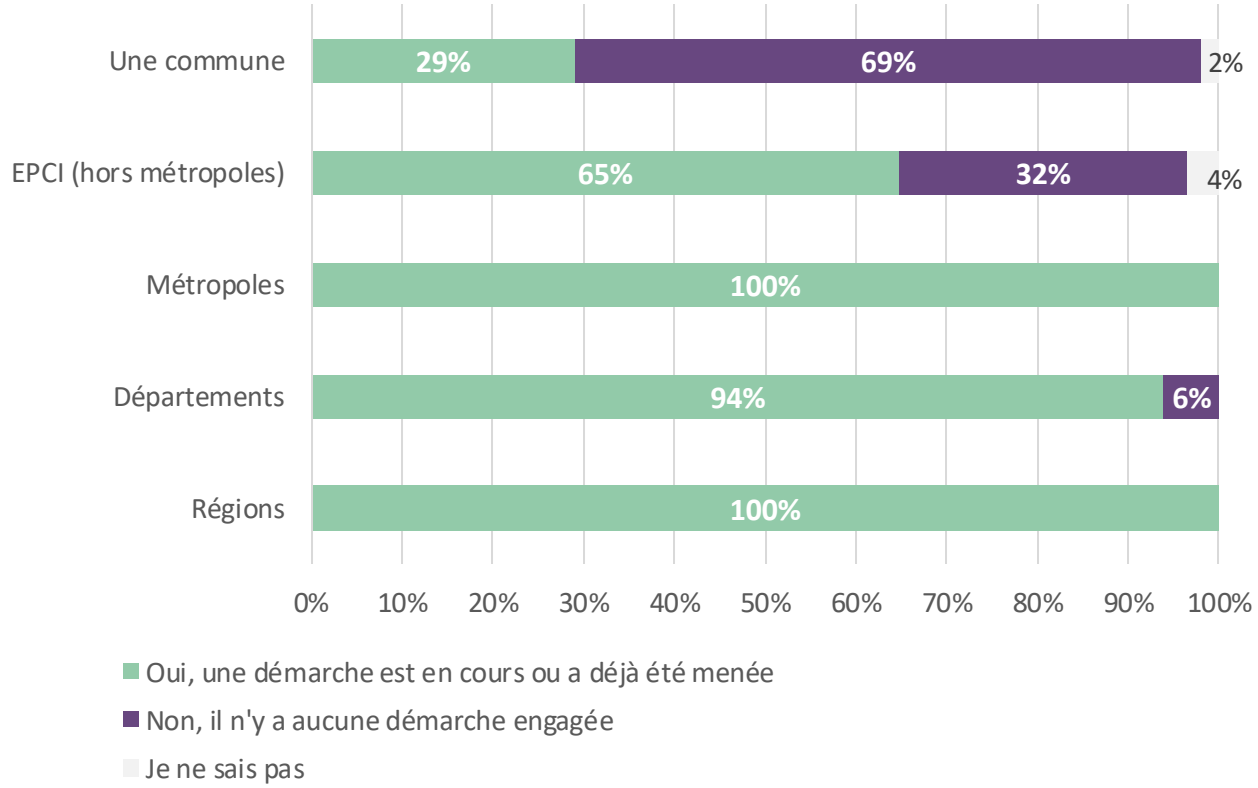
Parmi celles-ci, elles sont nombreuses à privilégier **Microsoft Copilot (55%)**, mais aussi **Mistral (52%)**. Ces chiffres sont intéressants car Microsoft a une démarche commerciale très offensive, intégrant systématiquement son IA dans les suites bureautiques, là où **le choix de Mistral relève plus certainement d'un choix de souveraineté numérique**. Suivent **Claude** (23%), **ChatGPT** (21%) et **Gemini** (16%). On notera aussi avec intérêt la percée de l'entreprise française **DelibIA**, citée spontanément par 18% des collectivités interrogées, qui intègre Mistral dans ses briques de service IA.

Les outils autorisés ou recommandés *(parmi les collectivités qui ont publié une liste d'outils autorisés ou interdits)*



L’esquisse d’une méthode

Pourcentage de collectivités ayant engagé une démarche pour piloter et encadrer le recours à l’IA



Une collectivité sur deux (**51%**) déclare avoir engagé **une démarche pour piloter le recours à l’IA**.

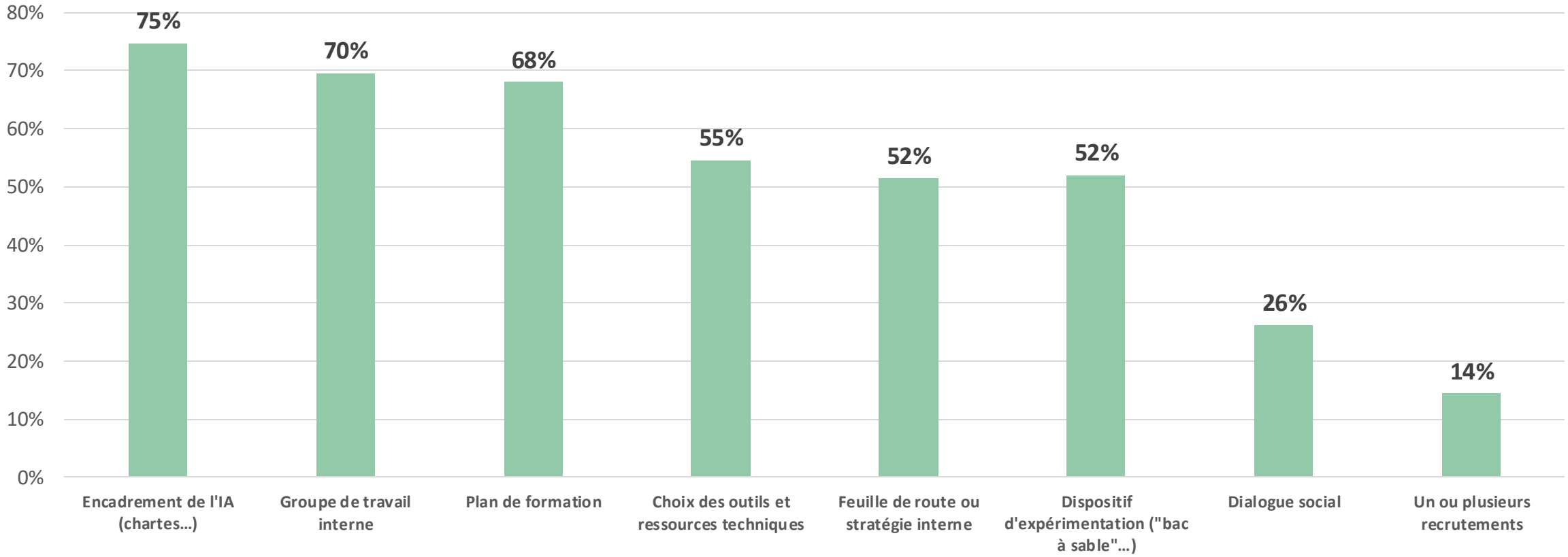
Effet taille évident : aujourd’hui **100% des Régions** et **100% des Métropoles**, mais aussi **94% des Conseils départementaux** se sont attelés au chantier du pilotage et de l’encadrement de l’IA.

Les **communes** sont moins nombreuses (29%) mais **69% au dessus de 10 000 habitants.**

Dit autrement : presque aucune grande collectivité ne déploie en 2026 des projets d’IA sans travailler en parallèle aux conditions d’un déploiement maîtrisé.

L’esquisse d’une méthode

Les démarches IA des collectivités *(pourcentage parmi celles qui ont engagé une démarche IA)*



L’esquisse d’une méthode

Parmi les collectivités qui ont engagé des projets IA, les **démarches managériales** et le **pilotage** se structurent.

Priorité n°1 : encadrer les usages, définir ce qui est autorisé, sous quelles conditions, et ce qui ne l’est pas. **75% des collectivités** se sont attelées à la production d’une **charte** ou d’un **document de référence interne** pour encadrer les usages de l’IA (contre **57% en 2025**).

Le travail est collectif : une grande majorité (**70%**) ont installé des **groupes de travail internes**. Les collectivités anticipent et prennent en compte les besoins de **formation des agents** qui utiliseront l’IA (**68%**).

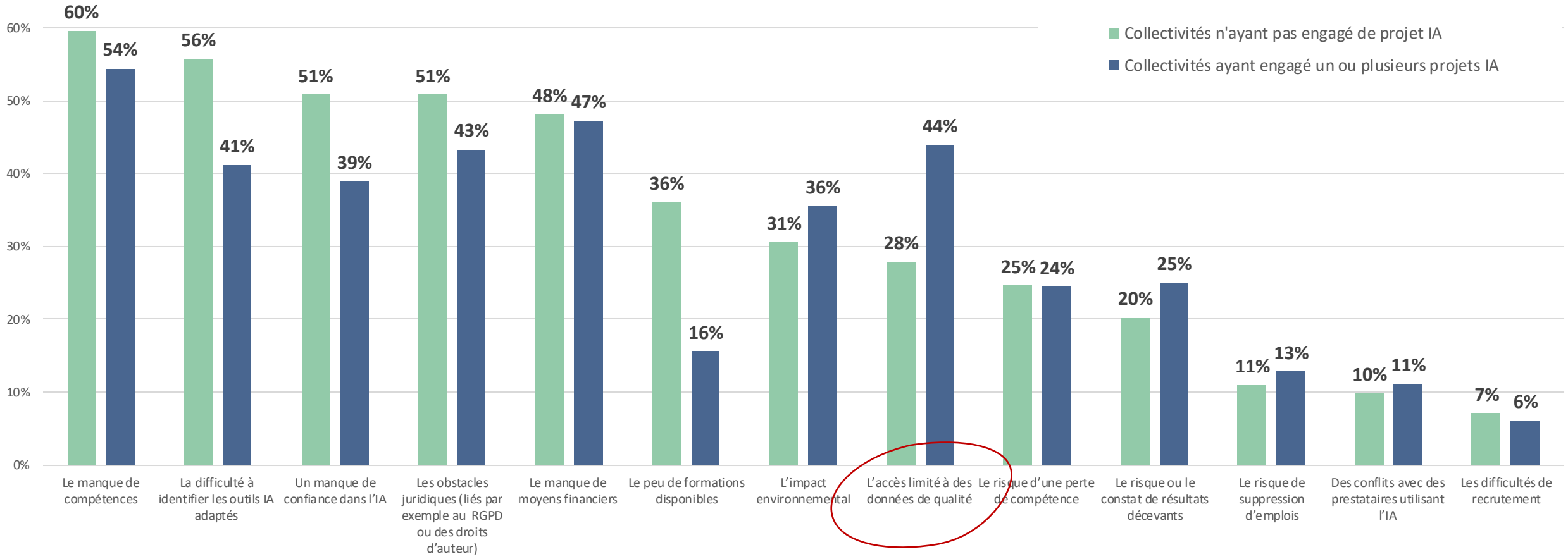
Plus structurant sans doute : **55% se dotent d’une feuille de route** interne et **52%** définissent un cadre pour piloter les expérimentations.

On notera que les plus grandes (et les plus riches) créent des postes de **chef de projet IA** pour piloter ces démarches (c’est le cas pour **39% des métropoles** et **42% des régions**).

Point d’attention : **seulement 26%** des collectivités concernées ont inscrit le sujet de l’IA à l’agenda du **dialogue social**. Il est pourtant communément admis que l’introduction de ces outils a un véritable impact sur l’organisation et les conditions de travail des agents concernés (c’est même souvent l’objectif recherché !). De nombreuses jurisprudences sont intervenues en 2026, pour l’instant dans le privé, conduisant à l’arrêt du déploiement de projets d’IA faute d’avoir informé et consulté les instances paritaires. Précision utile : plusieurs de ces **jurisprudences** concernent y compris des phases de test, et pas uniquement des déploiements pérennes.

Des obstacles nombreux et (parfois) bloquants

Les principaux obstacles à la diffusion de l'IA dans les collectivités



Des obstacles nombreux et (parfois) bloquants

Les collectivités engagées dans des projets soulignent l'importance de nombreux obstacles. Le **manque de compétences** internes est un frein pour **54%** d'entre elles. **47%** redoutent des **difficultés budgétaires** pour faire face au **coût réel** des projets (la question du contrôle du volume des *tokens* va rapidement se poser). Les coûts se mesurent aussi en termes de ressources humaines à mobiliser, de formation, d'organisation.

43% soulignent des problématiques juridiques, qui interviennent très vite dans la commande publique, par exemple pour garantir la maîtrise des données de la collectivité et la souveraineté des systèmes d'IA utilisés. 4 ans après l'arrivée de ChatGPT, le **choix des outils** d'IA générative dans les collectivités est aussi une difficulté (pour **41%** d'entre elles il est difficile de trancher face à la profusion des offres).

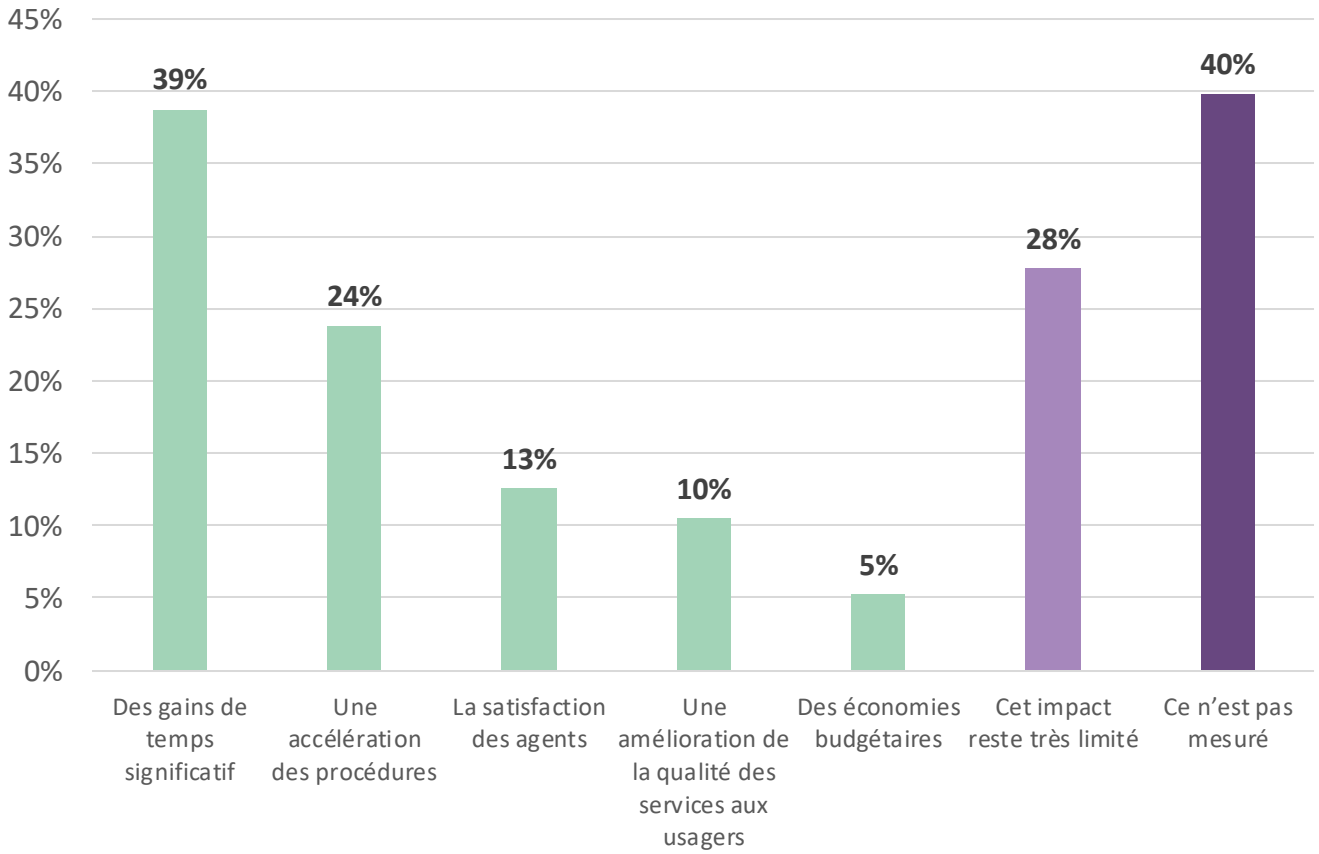
Pour **36%** l'**impact environnemental** (et sa difficile mesure) est aussi un frein.

Année après année un autre indicateur a retenu notre attention : l'obstacle majeur que constitue **la qualité des données** pour faire fonctionner de façon performante des systèmes d'IA. Le baromètre 2026 montre que **28% des collectivités qui n'ont pas débuté** dans l'IA anticipent que la disponibilité et la qualité de leurs propres données pourraient être un problème. **44% de celles qui ont commencé**, font le constat que cet obstacle est majeur et que, bien souvent, il a été sous-estimé avant de débuter.

« Pas d'IA sans data… »

Des impacts qui restent à bien mesurer

Les premiers impacts de l'IA sur le travail et l'organisation interne



Pour la première fois en 2026, le baromètre questionne la mesure de l'impact des projets d'IA.

Les résultats sont contrastés et mêlent sans doute quelques déceptions et des attentes fortes pour l'avenir.

28% considèrent les impacts comme très limités, mais 39% mettent en avant des gains de temps significatifs et 24% une accélération dans le traitement de procédures.

Reste à savoir comment ce temps gagné est réinvesti (probablement directement réemployé par les agents pour se consacrer à des tâches auparavant délaissées). **10%** estiment avoir déjà des retombées en termes d'amélioration de la **qualité du service**, et **5%** en termes d'**économies budgétaires**.

A noter : **40%** des collectivités qui ont engagé des projets reconnaissent ne pas avoir, pour le moment, mis en place d'outil de suivi et de mesure des impacts.

Focus : les impacts de l'IAG sur les métiers de la com

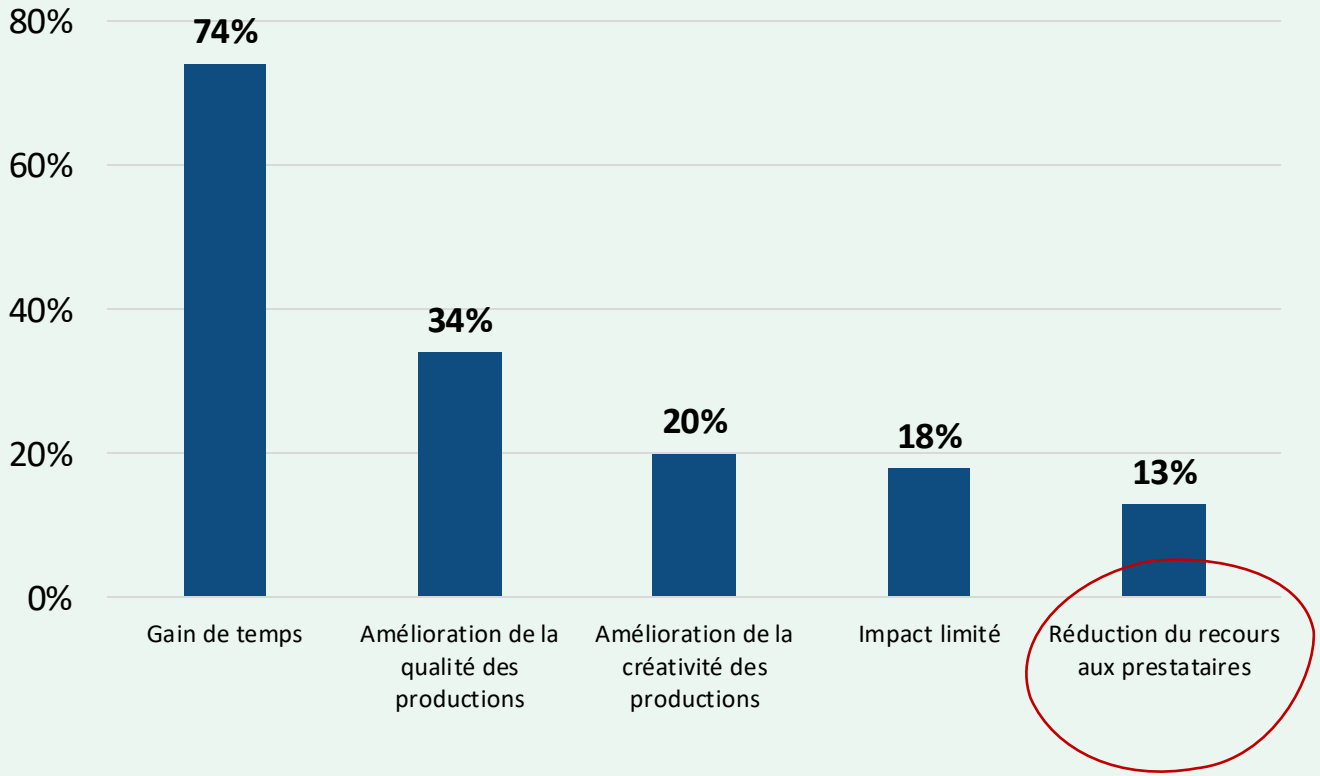


Focus

Etude CAP'COM « IA et communication publique »

Les impacts mesurés par les « dircoms » sur le travail et l'organisation interne

Mesure des impacts en évaluation de 137 cas concrets d'usage de l'IA



L'Observatoire a évalué les impacts de l'IA de façon spécifique pour les métiers de la communication à travers l'analyse de 137 projets concrets.

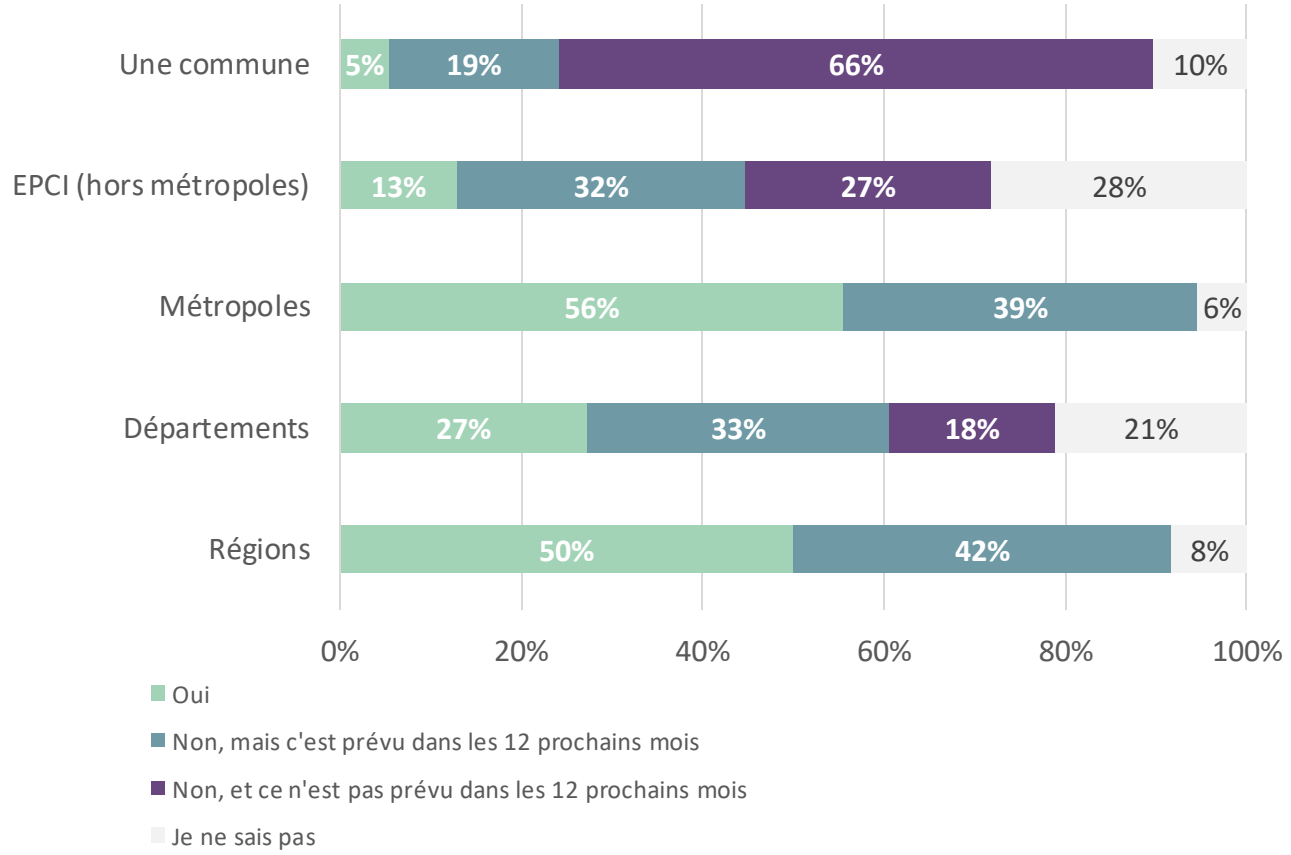
Il en ressort des **gains de temps** dans **74%** des cas, une amélioration de la **qualité** (pour **34%**) et de la **créativité** (pour **20%**).

Dans 18% des cas, l'apport de l'IA est jugé moins probant, avec un impact limité.

Plus intéressant : **dans 13% des cas, des prestations externes n'ont pas été commandées**. L'ensemble de l'enquête menée avec CAP'COM semble en effet montrer que l'IA, plutôt que de menacer directement des emplois, favorise une forme de réinternalisation.

Encadrer juridiquement le recours à l'IA (et l'usage de la data)

Pourcentage des collectivités ayant mis en place des clauses juridiques pour la gestion des données ou le recours à l'IA



Définir des règles internes ne suffit pas à garantir la bonne gestion des données, ni à maîtriser les usages de l'IA. La mise en œuvre de l'action publique repose sur l'intervention de prestataires, de délégataires et de partenaires.

Quelle que soit la forme et l'objet des contrats passés (de la commande publique à l'attribution d'une subvention**), la présence de « clauses data » et de « clauses IA » devient indispensable**.

C'est ce que l'Observatoire a voulu mesurer. En 2026, **13% des collectivités utilisent des clauses data ou IA**. 26% prévoient de le faire.

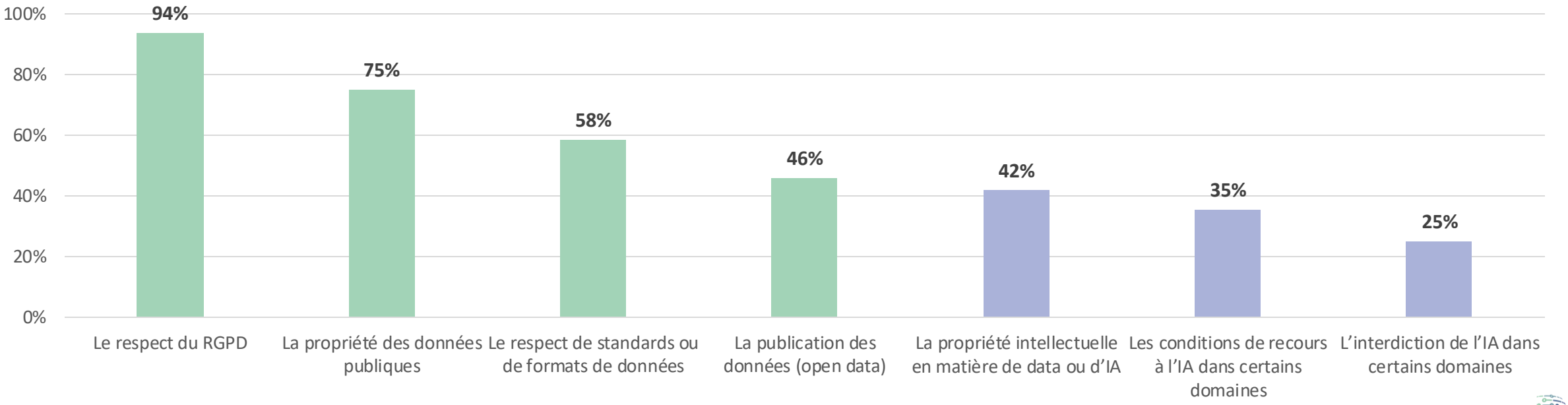
L'effet taille joue à plein : les **métropoles (56%)** et les **Régions (50%)** sont en pointe sur le sujet.

Encadrer juridiquement le recours à l'IA (et l'usage de la data)

Lorsqu'elles existent, ces clauses concernent d'abord le **RGPD (94%)**, ce qui est logique car depuis 2018 de nombreux modèles de clauses ont été intégrés, notamment à l'initiative de la CNIL, dans la commande publique. La question de la **propriété des données publiques** est très présente (**75%**). C'est un enjeu central des contrats de délégation de service public.

Apparues de façon beaucoup plus récente, **les clauses concernant l'IA** identifiées par l'Observatoire portent sur la **propriété intellectuelle** et donc l'usage des données par les IA (42%), les **conditions de recours à l'IA** (35%) **voire l'interdiction de l'IA** dasn certains domaines (25%), on pensera par exemple à certaines prestations de communication.

Les domaines concernés par les clauses juridiques (lorsqu'elles existent)



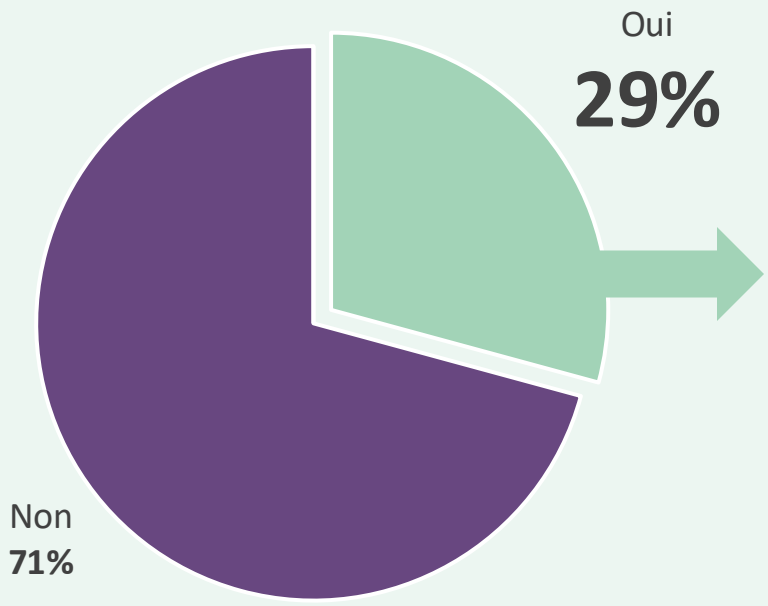
Focus : les clauses des contrats de communication



Focus

Etude CAP'COM « IA et communication publique »

Pourcentage de collectivités intégrant des clauses spécifiques concernant le recours (ou non) à l'IA dans les marchés avec les prestataires de communication



*Tout recours à l'Intelligence Artificielle devra respecter les niveaux de **sécurité** et **confidentialités** des données indiquées par la collectivité le cas échéant (exemple. : cas où des documents fournis seraient non public et donc non pas "injectable" dans une IA)*

***Traduction** : clause stipulant le non-recours à l'IA*

*Reportages **photos** : clause de non-utilisation des IA génératives*

*Pas d'**images** produites par l'IA*

*Campagne dont les **visuels devaient explicitement être réalisés par IA***

L’IA, un sujet partisan ?

Focus

Etude Municipales 2026 de l’Observatoire

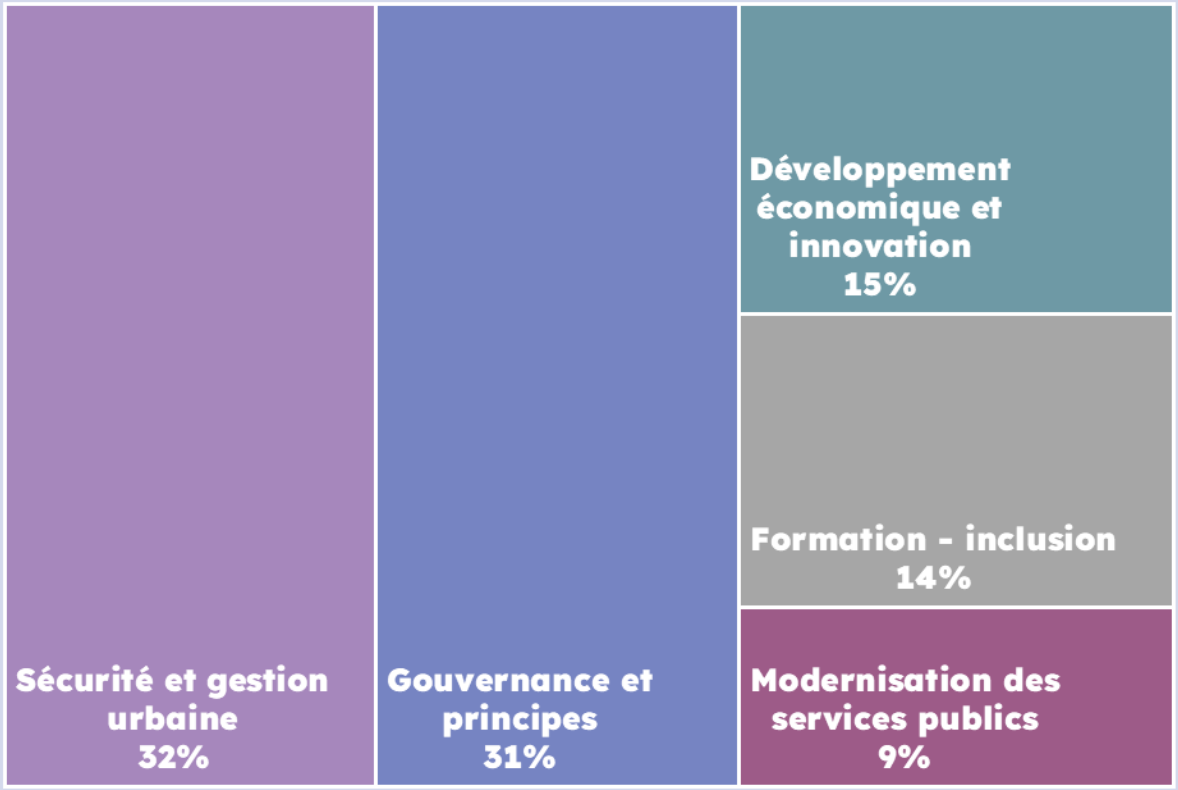
Différentes manières de parler d’IA

L’Observatoire a analysé 130 propositions en lien avec l’intelligence artificielle dans les programmes des principales listes lors des élections municipales de mars 2026 (toutes les villes de plus de 100 000 habitants).

D’un point de vue quantitatif, le premier sujet (**32%** des propositions) est celui de **l’IA dans la sécurité et de la gestion urbaine** (détection comportementale, éclairage, déchets, mobilité).

Dans un autre registre, vient ensuite (**31%)** l’IA comme **sujet de gouvernance et de principes** (encadrement, chartes, opposition à certains usages,…).

Les autres registres positionnent l’IA comme un **levier de développement économique** (15% des propositions), un **enjeu de formation et d’inclusion** (14%) et enfin un outil de **modernisation des services publics** (9%).



L'IA, un sujet partisan ?

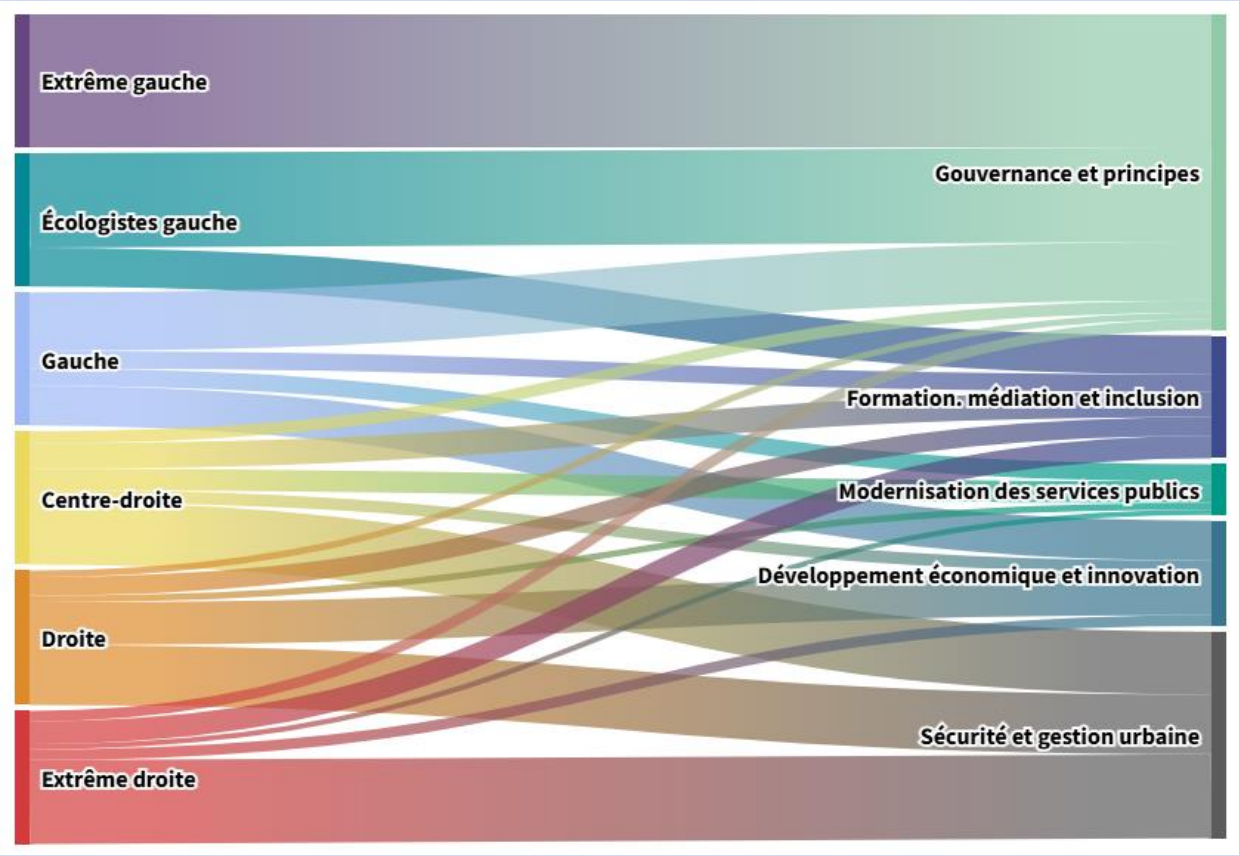
Le diagramme répartit les engagements de campagne concernant l'IA de l'extrême-gauche à l'extrême droite (*).

À **gauche**, les propositions se concentrent sur les enjeux de **gouvernance**, de **transparence** et l'**affirmation de principes** (éthique, souveraineté, frugalité). Par exemple, 71% des propositions des listes écologistes concernent ce registre.

Les listes du **pôle central** portent des propositions variées, mais concentrent leurs engagements autour du **recours à l'IA pour la modernisation du service public** (ce sujet se retrouve aussi, ici ou là, de gauche à droite).

À **droite** et à l'**extrême-droite**, l'IA est prioritairement envisagée comme **un outil au service de la sécurité et de la gestion urbaine** (détection comportementale, circulation, éclairage intelligent). Par exemple, 63% des propositions issues de l'extrême-droite concernent la sécurité.

Les sujets par bloc politique



() L'Observatoire a classé les listes selon les données fournies par le Ministère de l'Intérieur*

Et après : un portage politique à construire ?

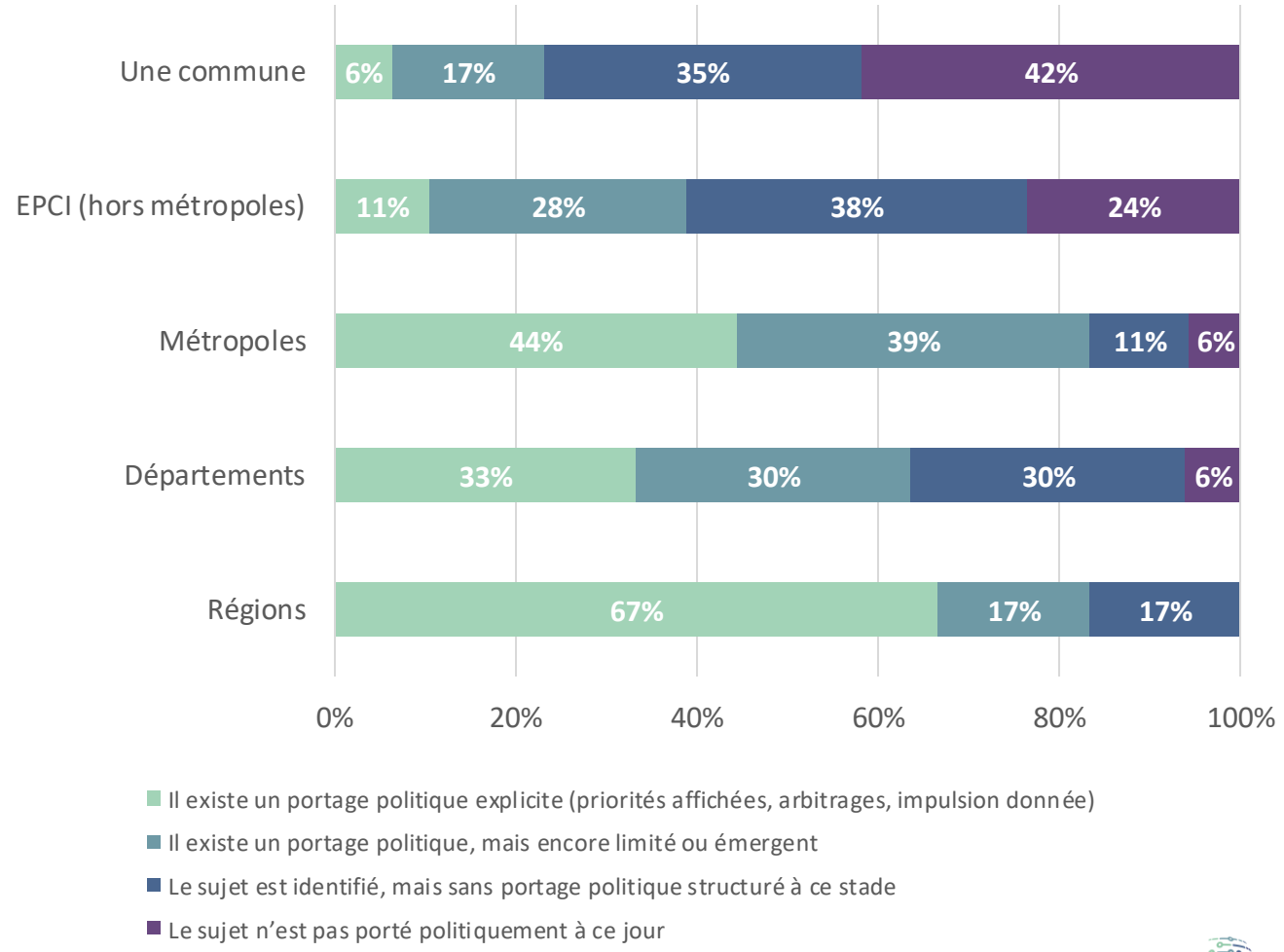
Une fois l'élection passée, vient le temps de la mise en œuvre des programmes.

Seules **35% des collectivités** du baromètre 2026 déclarent que **l'IA est l'objet d'un portage politique**.

Sans surprise, le portage politique est le plus fort (priorités affichées, arbitrages, impulsion donnée) dans les régions (67%) et les métropoles (44%).

À l'inverse, il n'existe aucun portage politique du sujet IA dans la très grande majorité (88%) des communes de moins de 3 500 habitants.

Niveau de portage politique des sujets liés à l'IA dans les collectivités



ENQUETE IPSOS BVA

Qu’en pensent les Français ?

Ipsos bva

datapublica L’OBSERVATOIRE

Notice méthodologique

Enquête Ipsos BVA réalisée du **16 au 22 juillet 2026**, par Internet, auprès de **1 000 personnes** représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus.

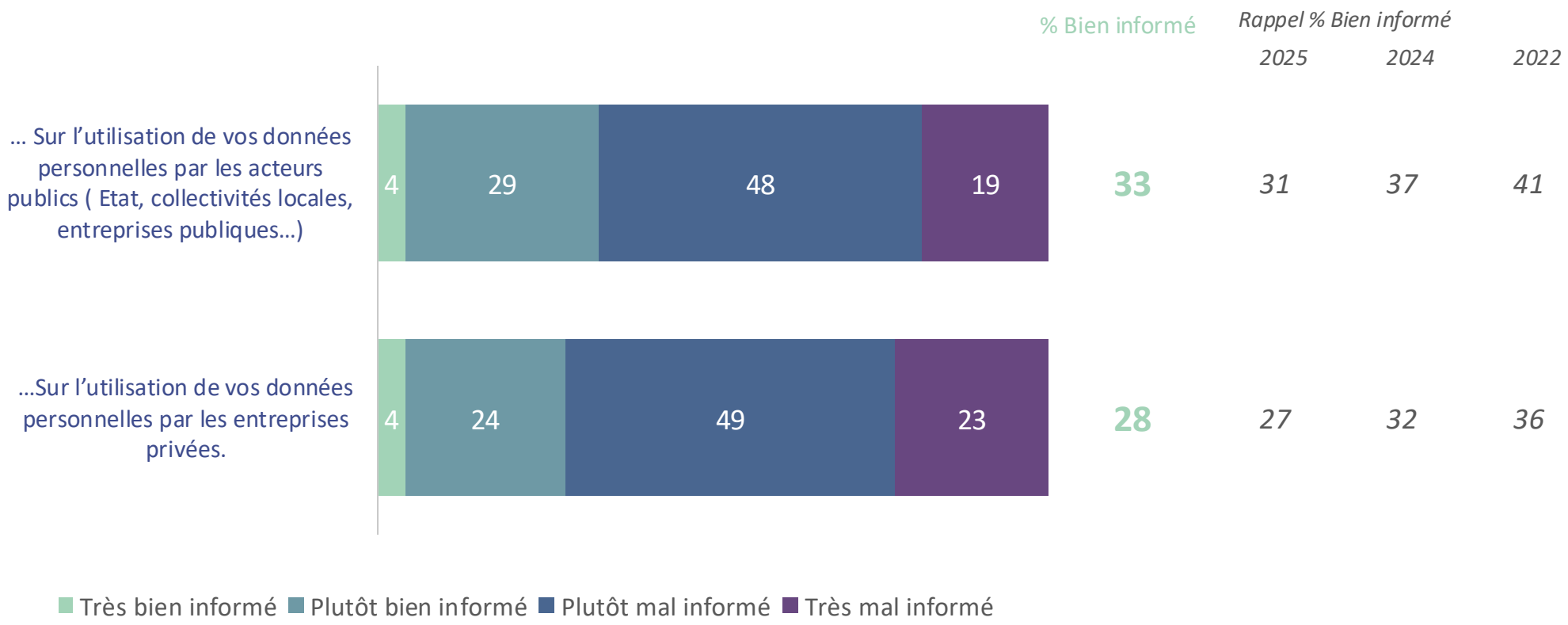
La représentativité a été assurée par la **méthode des quotas** (sexe, âge, profession, catégorie d'agglomération, département), puis par une **pondération** des résultats selon la méthode de calage sur marges.



Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 «Etudes de marché, études sociales et d'opinion».
Ce rapport a été relu et validé par Stéphane Zumsteeg, directeur de département Opinion. (Ipsos Public Affairs).

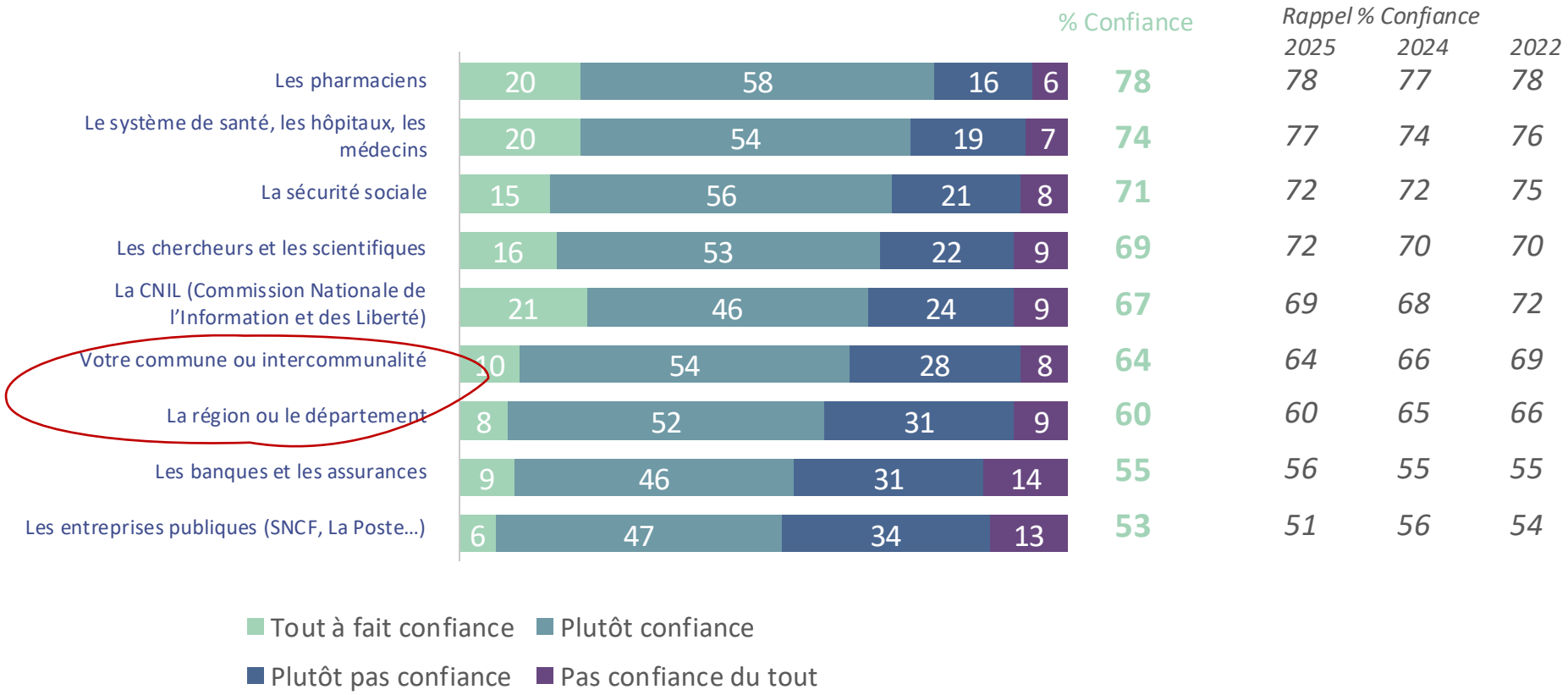
Les Français se sentent globalement mal informés sur l'utilisation de leurs données

D'une manière générale, diriez-vous que vous vous sentez bien informé ou mal informé… ?



Les acteurs de la santé et les acteurs publics suscitent le plus de confiance

Pour chacun des acteurs suivants, pouvez-vous me dire si concernant la gestion et l'utilisation des données en France vous lui faites tout à fait confiance, assez confiance, assez peu confiance ou pas confiance du tout ?



Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

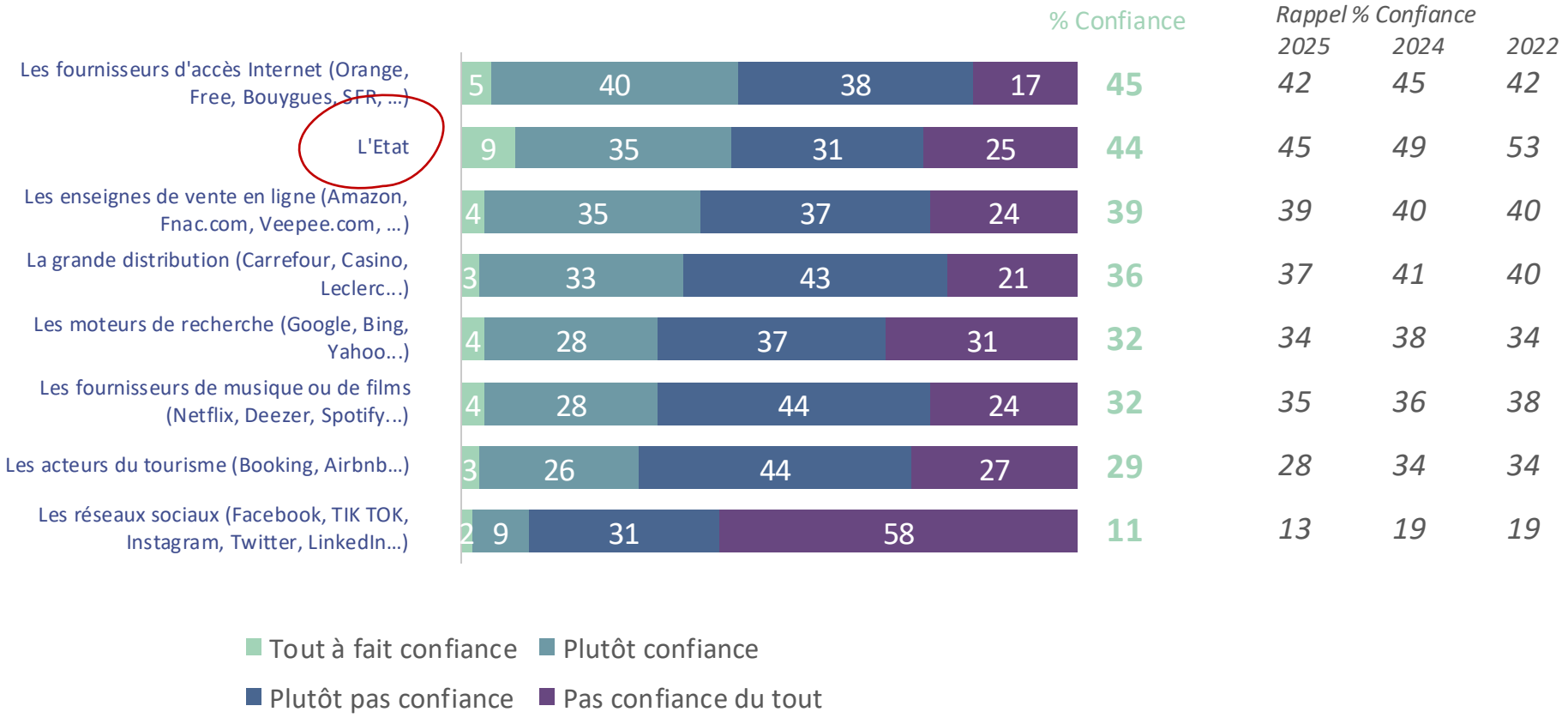
« Depuis plusieurs années nous mesurons que les Français font confiance aux services publics, et plus encore aux services publics locaux.

Ce socle de confiance est un atout pour déployer les outils data et IA au service des politiques publiques.

Mais attention, ce socle de confiance s'érode ».

La défiance envers les acteurs privés demeure quant à elle très élevée

Pour chacun des acteurs suivants, pouvez-vous me dire si concernant la gestion et l'utilisation des données en France vous lui faites tout à fait confiance, assez confiance, assez peu confiance ou pas confiance du tout ?



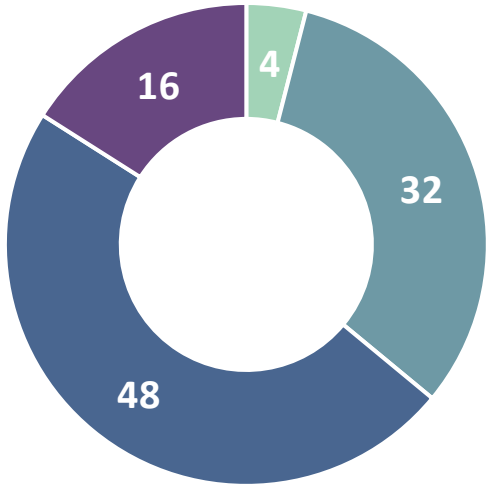
Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« La confiance dans les acteurs privés est faible. Mais d'une certaine manière les citoyens ont renoncé à leur demander des comptes, notamment vis-à-vis des géants du numérique.

En revanche la méfiance à l'égard de l'Etat est inquiétante. D'autant que l'enquête a été réalisée juste avant les graves attaques cyber de l'année 2026… ».

L’usage croissant des données est perçu comme une mauvaise chose pour l’évolution de la société

Au total, pensez-vous que l’usage croissant des données constitue une très bonne chose, une assez bonne chose, une assez mauvaise chose ou une très mauvaise chose pour l’évolution de la société ?



Une très bonne chose
Plutôt une bonne chose
Plutôt une mauvaise chose
Une très mauvaise chose

% Une bonne chose

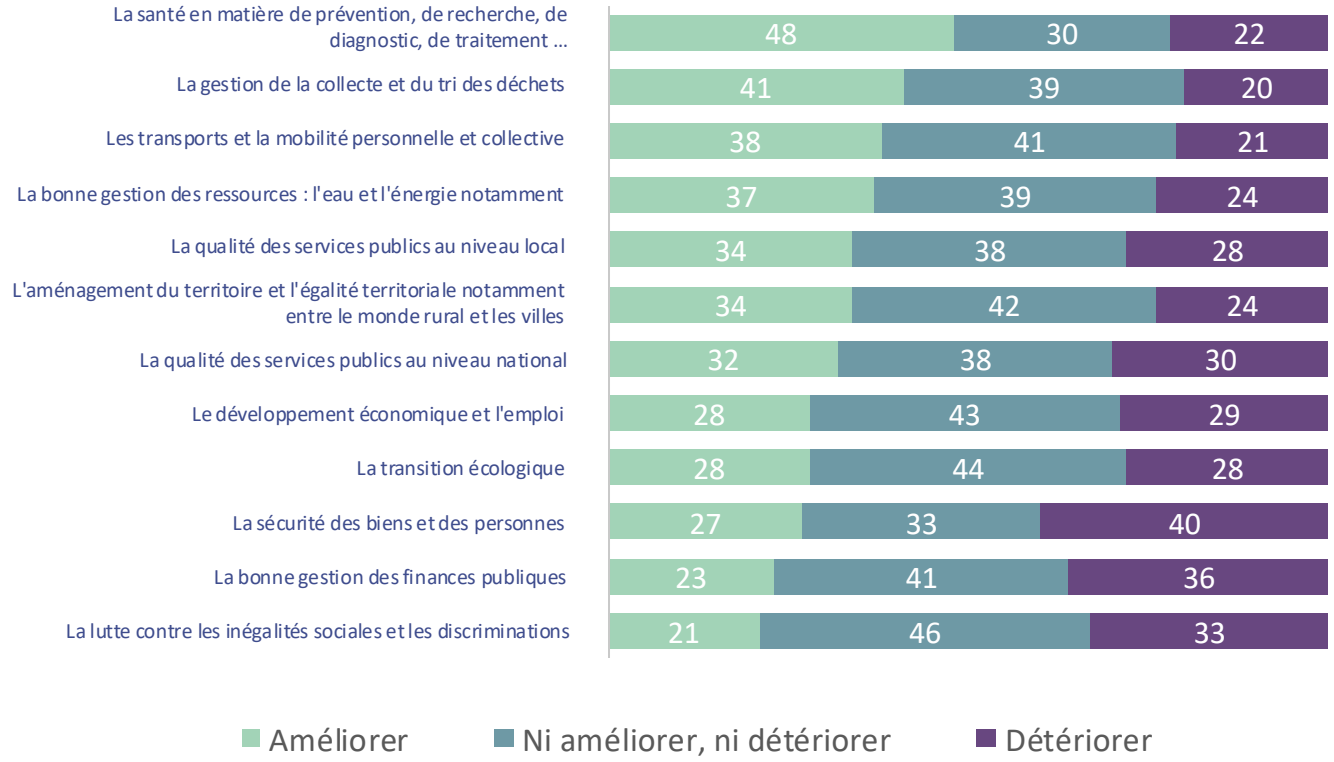
36

Rappel % Bonne chose

2025	*2024*	*2022*
36	*45*	*47*

Néanmoins, dans certains domaines, l'usage des données est perçu comme une source possible d'amélioration

Plus précisément, pensez-vous que l'usage des données par des acteurs publics soit susceptible d'améliorer, de détériorer ou, ni d'améliorer ni de détériorer,



Rappels

	% Améliorer			*% Ni améliorer, ni détériorer*			*% Détériorer*		
	2025	*2024*	*2022*	*2025*	*2024*	*2022*	*2025*	*2024*	*2022*
La santé en matière de prévention, de recherche, de diagnostic, de traitement ...	*49*	*46*	*51*	*28*	*32*	*29*	*23*	*22*	*20*
La gestion de la collecte et du tri des déchets	*40*	*39*	*46*	*38*	*38*	*35*	*22*	*23*	*19*
Les transports et la mobilité personnelle et collective	*37*	*38*	*43*	*40*	*37*	*38*	*23*	*25*	*19*
La bonne gestion des ressources : l'eau et l'énergie notamment	*36*	*37*	*41*	*40*	*37*	*33*	*24*	*26*	*26*
La qualité des services publics au niveau local	*35*	*37*	*37*	*38*	*37*	*36*	*27*	*26*	*27*
L'aménagement du territoire et l'égalité territoriale notamment entre le monde rural et les villes	*30*	*31*	*37*	*42*	*42*	*38*	*28*	*27*	*25*
La qualité des services publics au niveau national	*30*	*33*	*36*	*37*	*36*	*37*	*33*	*31*	*27*
Le développement économique et l'emploi	*26*	*28*	*35*	*43*	*42*	*42*	*31*	*30*	*23*
La transition écologique	*30*	*30*	*35*	*41*	*44*	*38*	*29*	*26*	*27*
La sécurité des biens et des personnes	*25*	*27*	*34*	*35*	*36*	*34*	*40*	*37*	*32*
La bonne gestion des finances publiques	*26*	*25*	*30*	*37*	*42*	*42*	*37*	*33*	*28*
La lutte contre les inégalités sociales et les discriminations	*20*	*23*	*26*	*44*	*44*	*44*	*26*	*33*	*30*

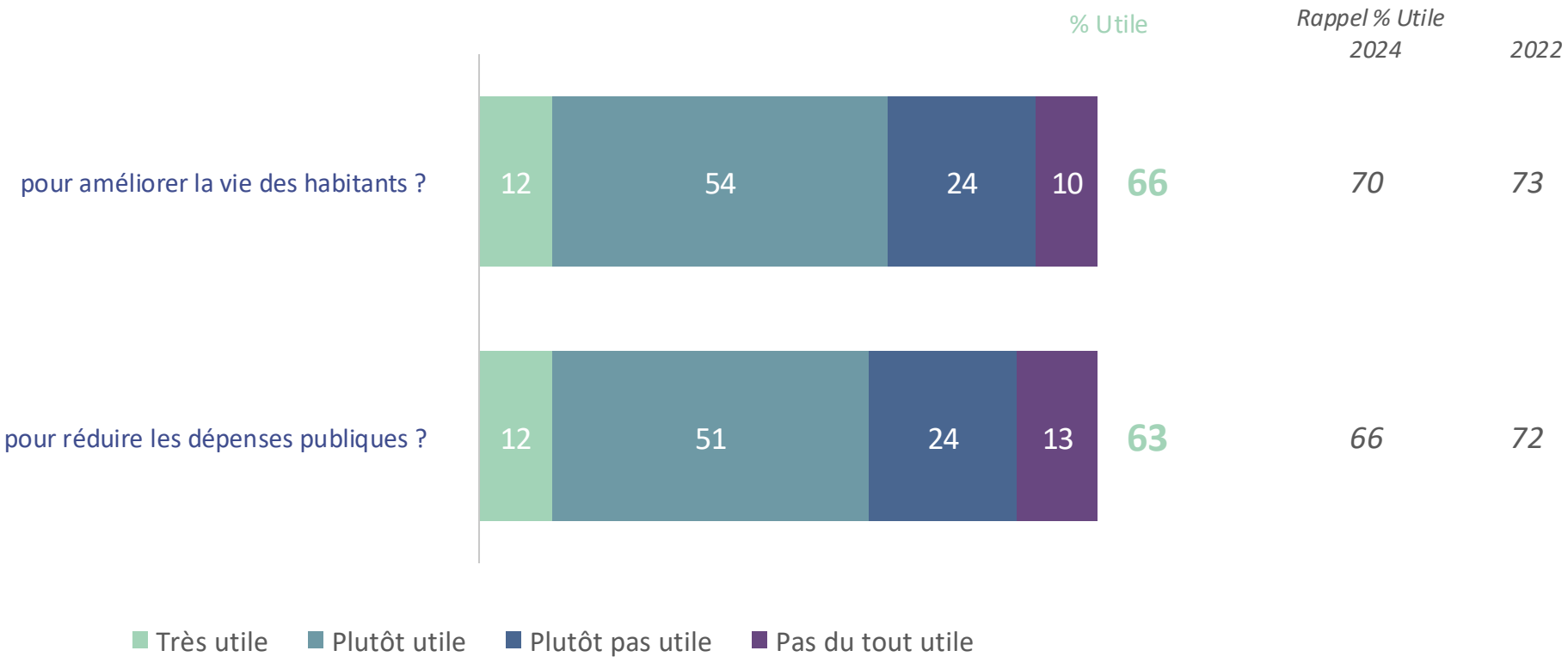
Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« L'usage massif des données inquiète les Français. Mais ils perçoivent que certains usages peuvent être bénéfiques et au service de l'intérêt général : la santé, la gestion de l'eau, de l'énergie…

Mais attention, sur ces sujets aussi, au fil des ans, les Français sont de plus en plus sceptiques ou même critiques ».

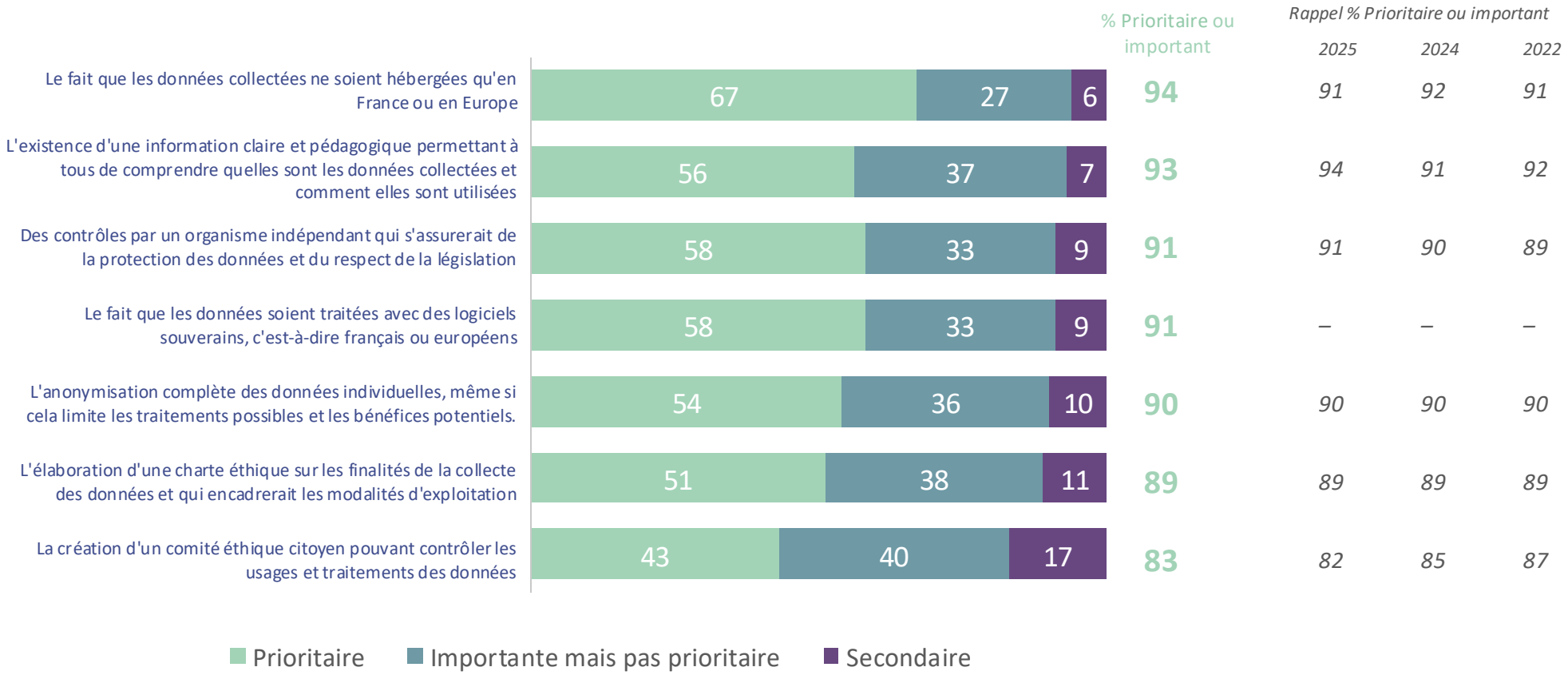
Et l'utilisation des données par les communes et intercommunalités reste perçue comme un élément utile, mais avec un léger recul cette année

De plus en plus de communes et intercommunalités utilisent des données pour améliorer la gestion des services publics. On parle parfois de « villes intelligentes ». Selon vous, cette utilisation des données est-elle utile ou non…



L'hébergement des données en France ou en Europe apparait comme l'élément le plus prioritaire pour améliorer la confiance dans l'usage des données par le service public

Afin de vous donner davantage confiance dans cette démarche d'utilisation des données pour la gestion du service public, la mise en place de chacun des éléments suivants vous parait-elle prioritaire, importante mais pas prioritaire ou secondaire ?



Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

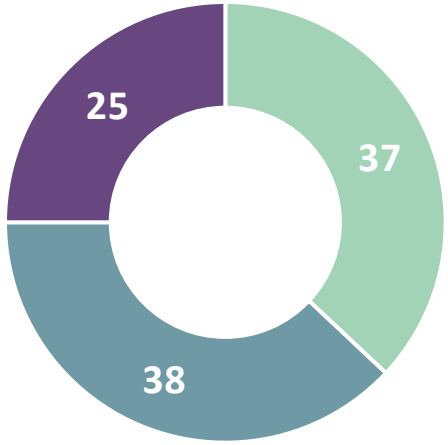
« Les Français donnent des pistes pour conserver leur confiance aux services publics pour l'usage des données. Ils attendent un hébergement souverain, de la transparence, des contrôle indépendants, des démarches éthiques…

Si beaucoup ont renoncé à protéger leurs données sur les réseaux sociaux (et vis-à-vis de nombreuses entreprises), les Français restent vigilants comme citoyens vis-à-vis du service public ».

La notoriété du RGPD demeure globalement importante, mais moins de 4 Français sur 10 voient bien de quoi il s'agit

Avez-vous entendu parler du règlement européen RGPD (Règlement européen sur la protection des données personnelles) ?

Base : À tous



- Oui, et vous voyez bien de quoi il s'agit
- Oui, mais vous ne voyez pas de quoi il s'agit
- Non

% Connaît le RGPD

75

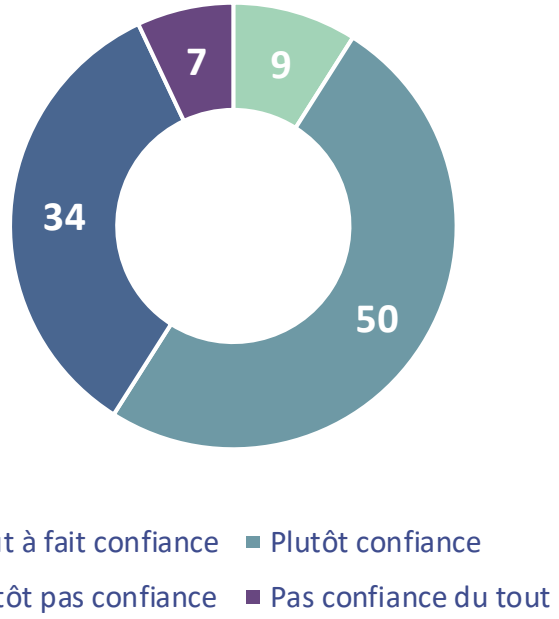
Rappel – Connaît le RGPD

2024	*2022*
71%	*75%*
…et 39% voient bien de quoi il s'agit	*…et 41% voient bien de quoi il s'agit*

La confiance dans le RGPD demeure majoritaire mais est de nouveau en baisse

Le sigle RGPD signifie « Règlement Général sur la Protection des Données ». Le RGPD protège la vie privée en encadrant le traitement des données personnelles dans tous les pays de l'Union européenne. On appelle « donnée personnelle » toute information qui permet d'identifier une personne physique (nom, prénom, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, etc.)

Diriez-vous que vous avez confiance ou non dans le RGPD pour garantir la protection de vos données personnelles ?



% Confiance

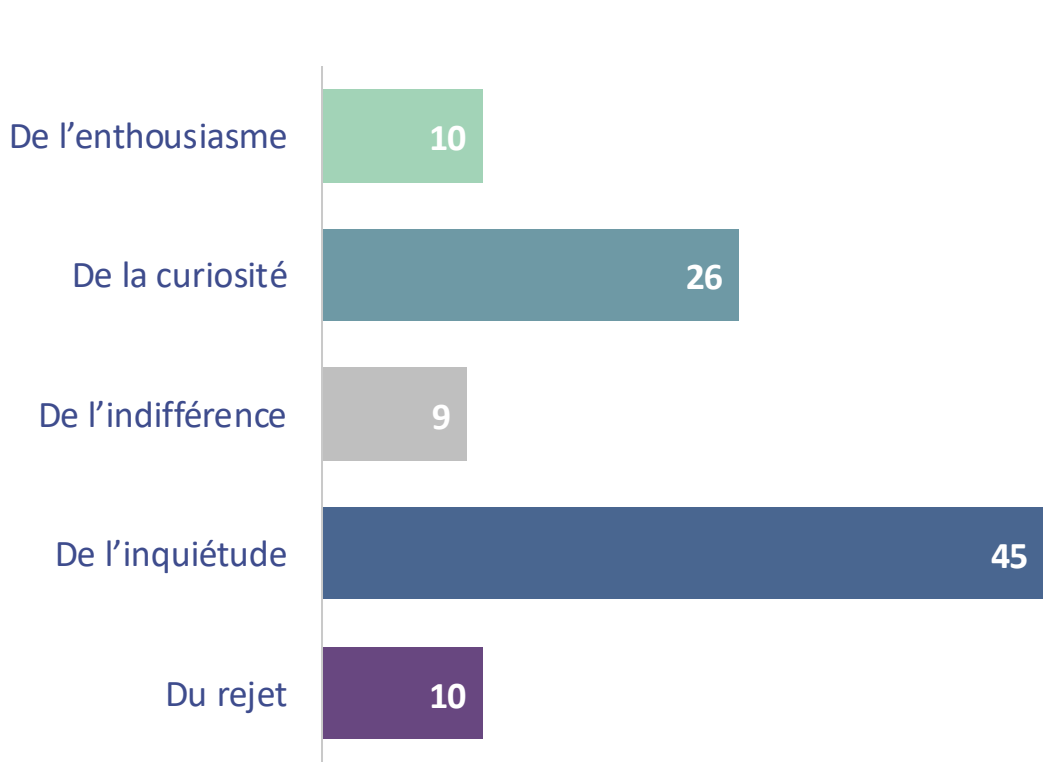
59

Rappel % Confiance

2024	*2022*
61	*66*

Les craintes et les sentiments négatifs à l'égard de l'IA progressent de nouveau cette année

Lorsque vous entendez parler du sujet de l'Intelligence artificielle, que ressentez-vous principalement ?



	Rappels 2025	2024	2022
De l'enthousiasme	6	6	9
De la curiosité	33	34	43
De l'indifférence	10	9	12
De l'inquiétude	46	45	32
Du rejet	5	6	4

% SENTIMENTS POSITIFS

36

2025 : 39%
2024 : 40%
2022 : 52%

% SENTIMENTS NÉGATIFS

55

2025 : 51%
2024 : 51%
2022 : 36%

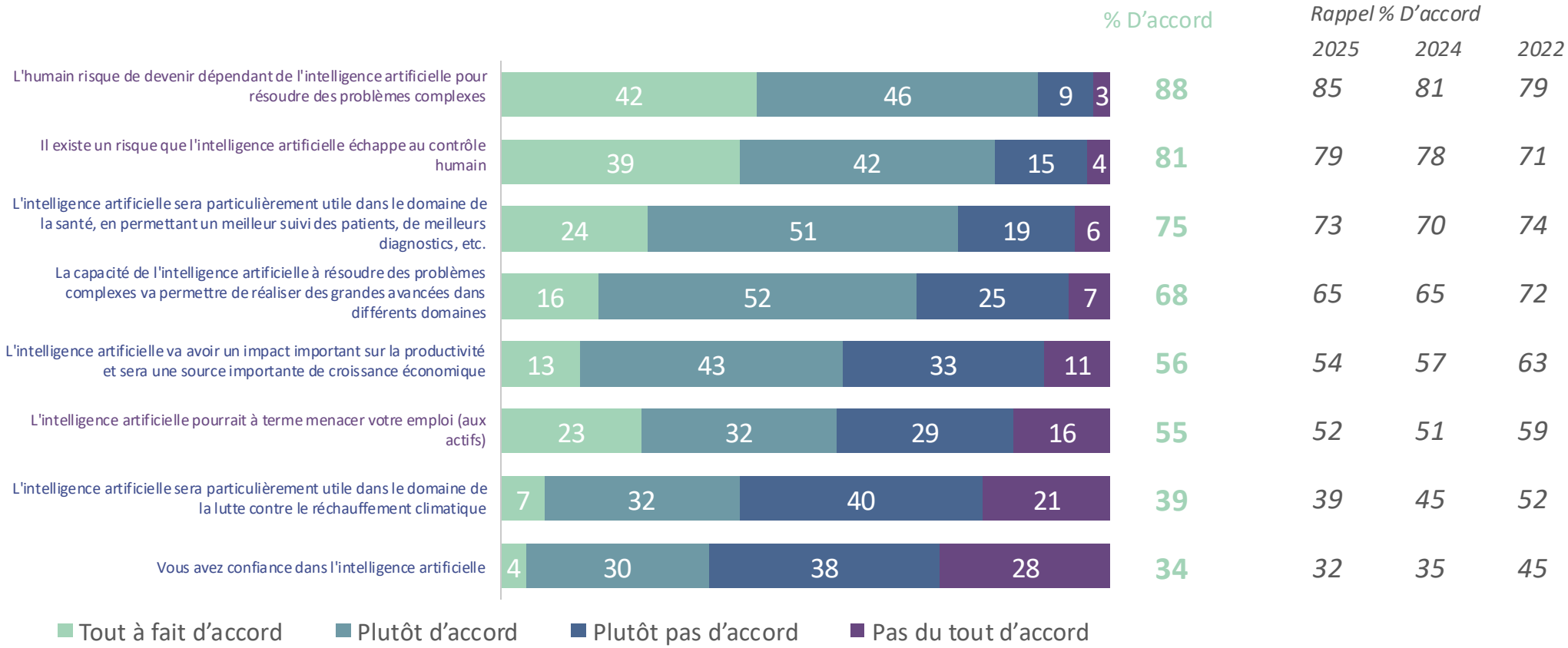
Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« Les Français s'inquiètent de l'IA, ce n'est pas une nouveauté.

Les récits qui nous sont imposés par les principaux acteurs de l'IA n'y sont sans doute pas étrangers. Mais on notera que dans de nombreux autres pays occidentaux le niveau de rejet est moins élevé ».

Les inquiétudes à l'égard de l'IA sont très fortes, mais dans le même temps une majorité de Français y voit aussi des avantages

Voici une liste d'affirmations concernant l'intelligence artificielle. Pour chacune d'entre elles diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord ?



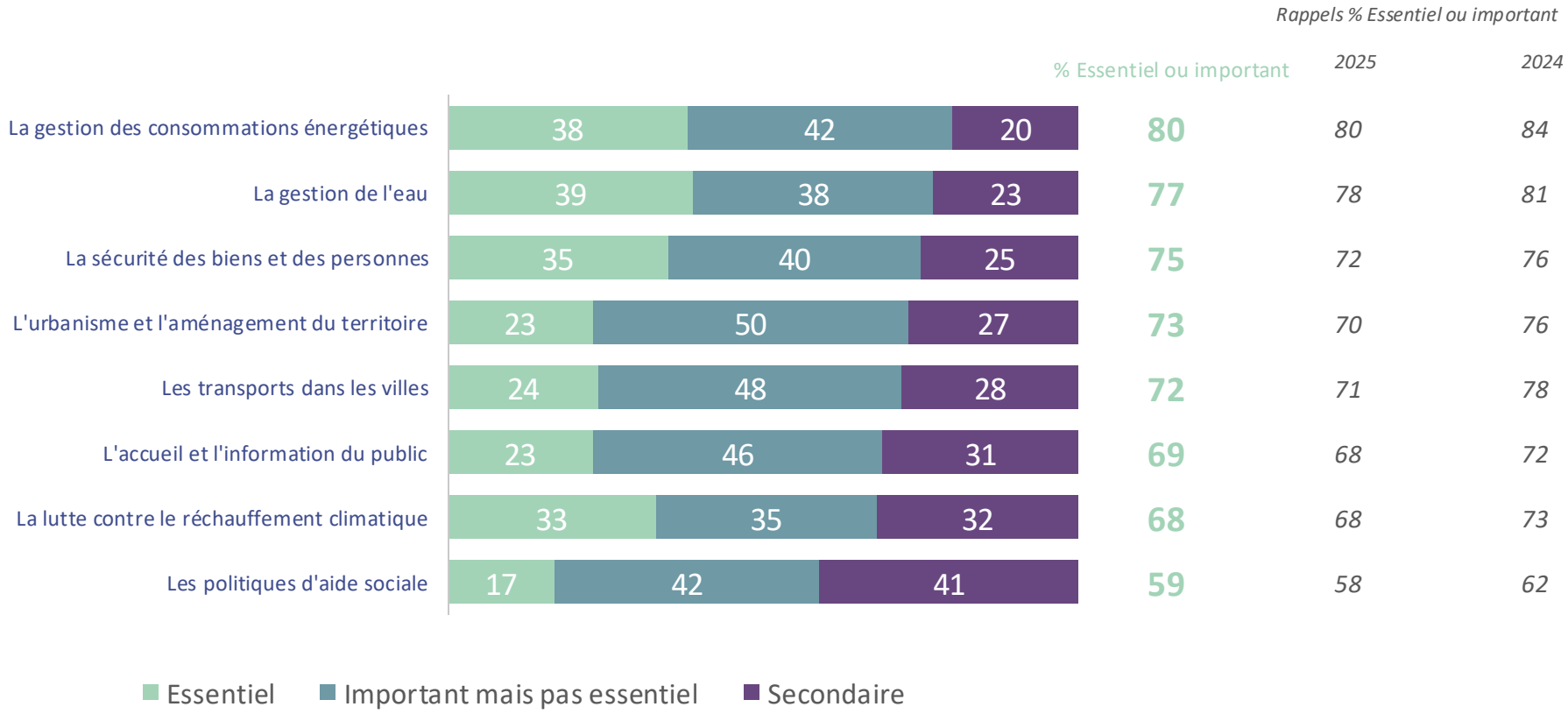
Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« Sur l'IA, le chaud et le froid sont soufflés simultanément. Tous espèrent des progrès en santé, et redoutent des suppressions d'emplois…

Sans parler d'une fantasmée l'ApocalipsIA… »

Pour certains enjeux d'intérêt général, l'IA est perçue comme allant jouer un rôle important au cours des prochaines années

Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que dans les années à venir, l'intelligence artificielle va jouer un rôle essentiel, important mais pas essentiel ou un rôle secondaire ?



Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« En revanche, en cohérence avec les opinions mesurées sur les données, les Français espèrent, dans des proportions importantes, que l'IA viendra aider à résoudre des problèmes d'intérêt général.

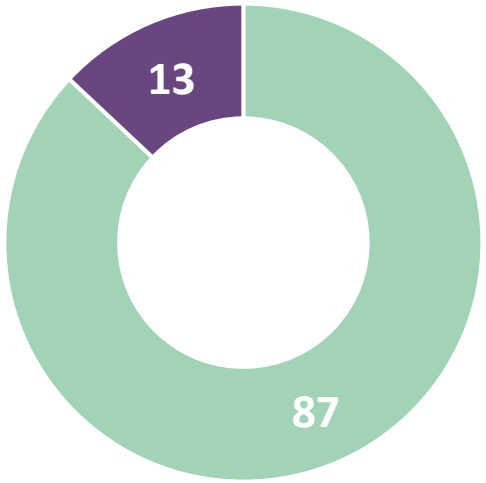
Autant de pistes de travail pour les services publics locaux. »

Les Français souhaitent très majoritairement, et de plus en plus, un contrôle des outils d'IA du service public

Parmi les deux phrases suivantes, laquelle correspond le plus à ce que vous pensez ?
Le service public doit utiliser les outils d'intelligence artificielle…

…les plus performants, car le plus important est de gagner en efficacité, même s'il n'a pas le contrôle complet sur ces outils

2025 : 14%
2024 : 16%



…mais doit faire en sorte de garder le contrôle le plus strict possible sur ces outils, afin de s'assurer qu'ils fonctionnent conformément aux objectifs du service public et ce même s'ils perdent en efficacité

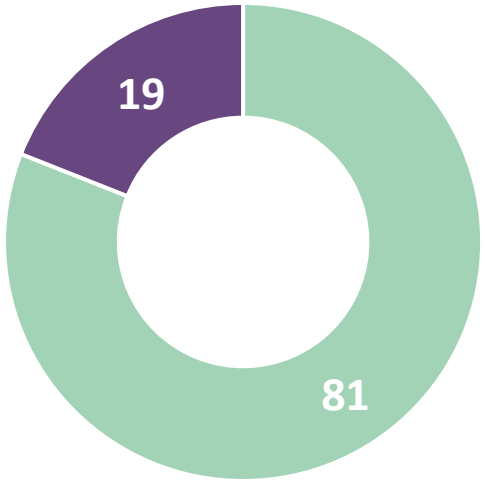
2025 : 86%
2024 : 84%

Les Français veulent des humains et pas des IA derrière les guichets

Parmi les deux phrases suivantes, laquelle correspond le plus à ce que vous préférez.
Pour obtenir une information auprès d'un service public, vous préférez avoir accès à…

…une messagerie instantanée avec une intelligence artificielle, qui peut répondre plus vite et à n'importe quelle heure

2025 : 19%
2024 : 20%



…un humain capable de vous apporter plus d'explications, même si cela ne peut se faire qu'aux horaires d'ouvertures des guichets

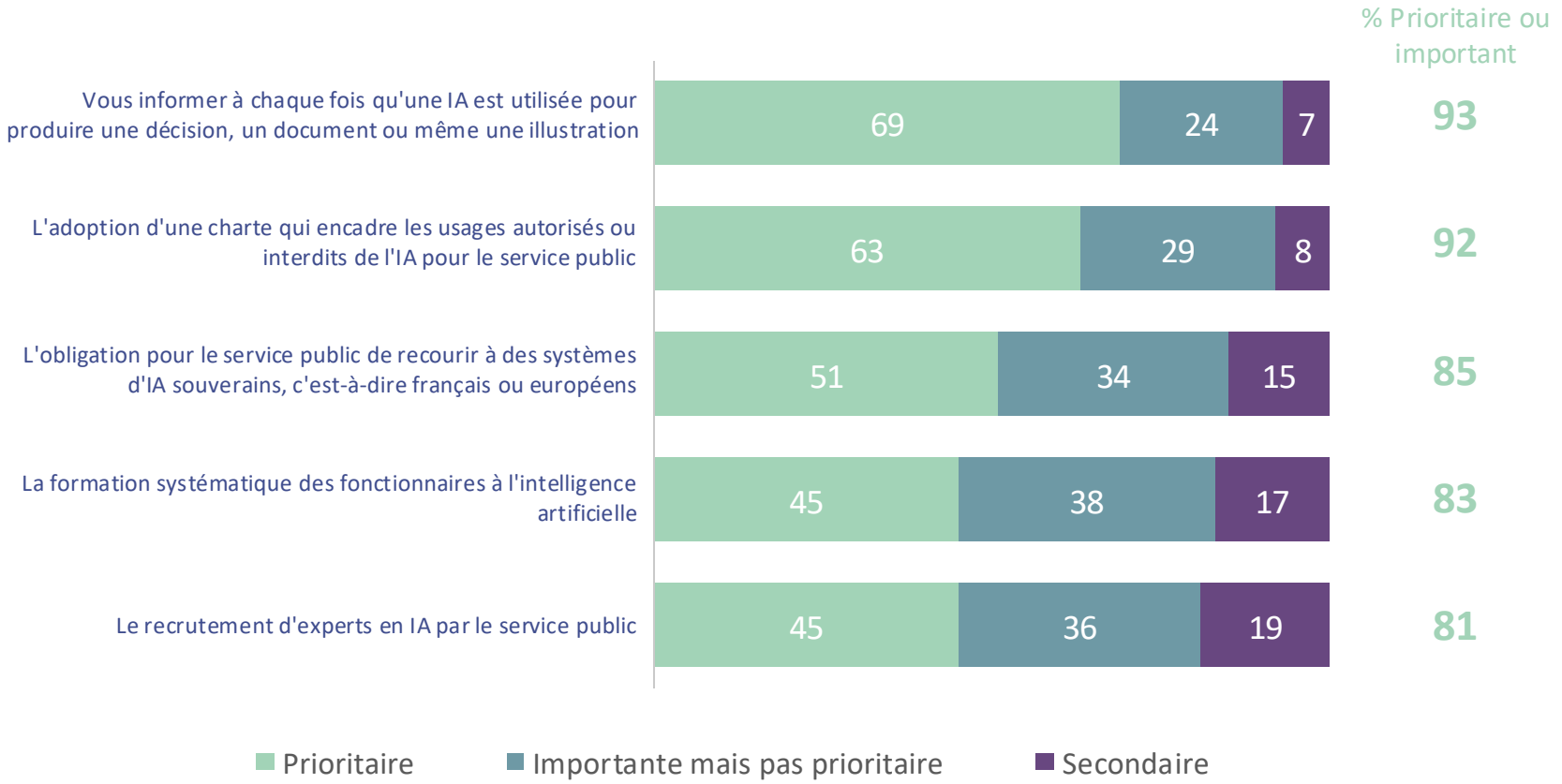
2025 : 81%
2024 : 80%

Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« L'IA viendra peut-être ici ou là suppléer des postes d'agents publics. Mais les Français le disent très clairement : ils veulent des humains derrière les guichets. »

Des mesures jugées prioritaires pour garantir la confiance dans l'IA du service public

Afin de vous donner davantage confiance dans l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la gestion du service public, la mise en place de chacun des éléments suivants vous parait-il prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire ?



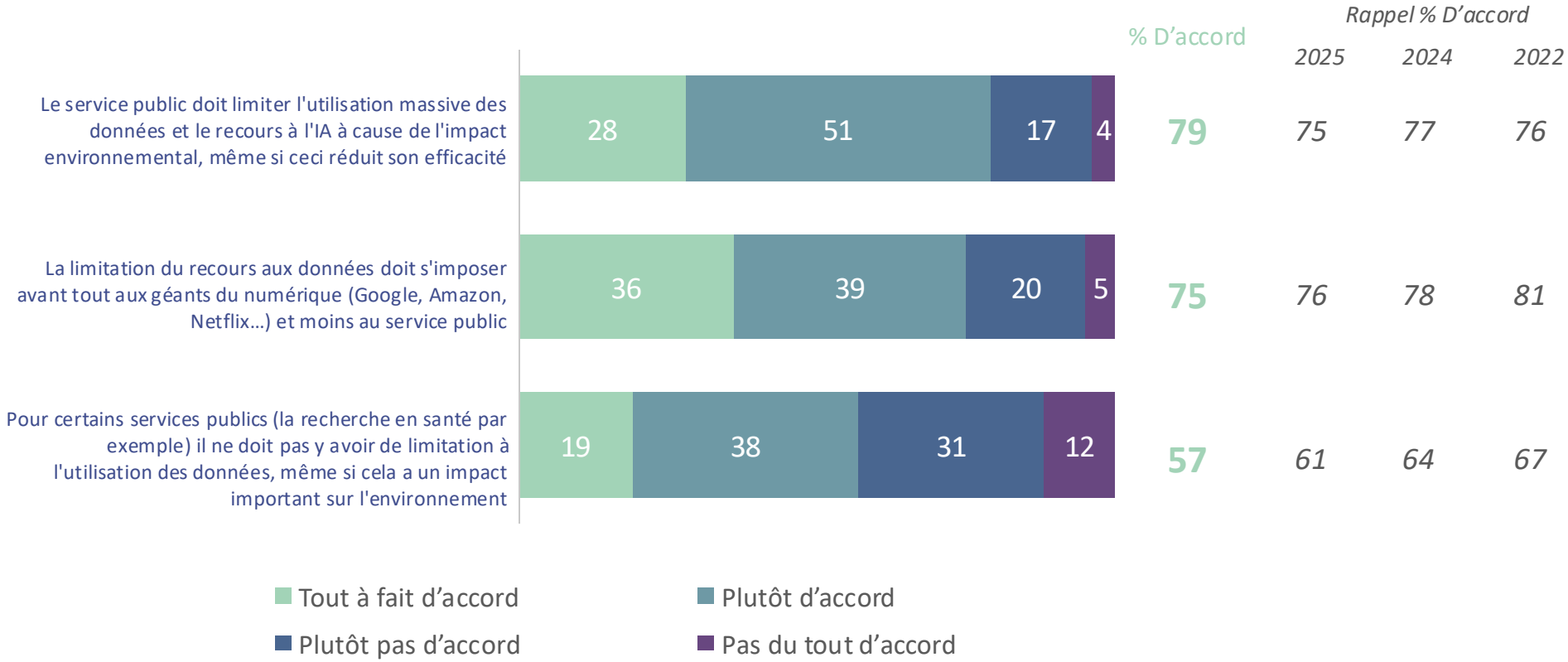
Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« L'IA inquiète. Le service public bénéficie malgré tout d'une confiance élevée pour en faire bon usage, mais les citoyens seront vigilants.

Ils attendent (exigent ?) de façon prioritaire de la transparence, un encadrement des usages, des compétences… »

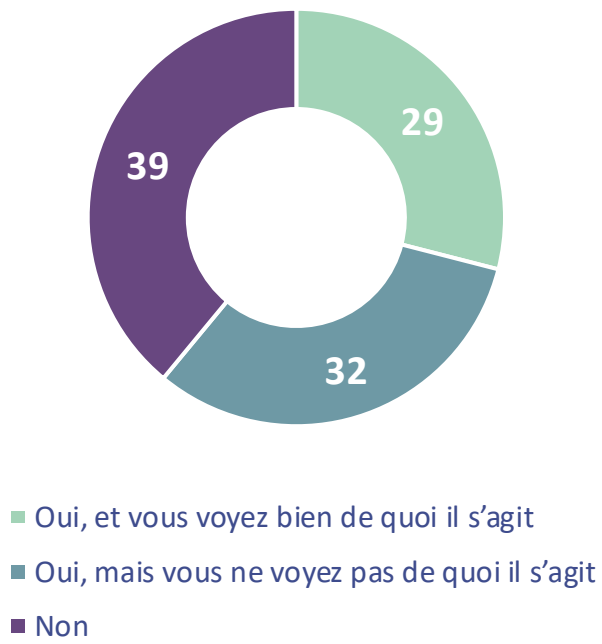
Face aux enjeux environnementaux, les Français favorables à des limitations du recours à l'IA

Le stockage des données tout comme le recours à l'intelligence artificielle ont un impact environnemental significatif en termes de consommation énergétique. Diriez-vous que vous êtes d'accord ou non avec chacune des propositions suivantes ?



Une majorité de Français a entendu parler de la souveraineté numérique, mais moins d'un sur trois voit de quoi il s'agit

Avez-vous entendu parler des enjeux de « souveraineté numérique » ?

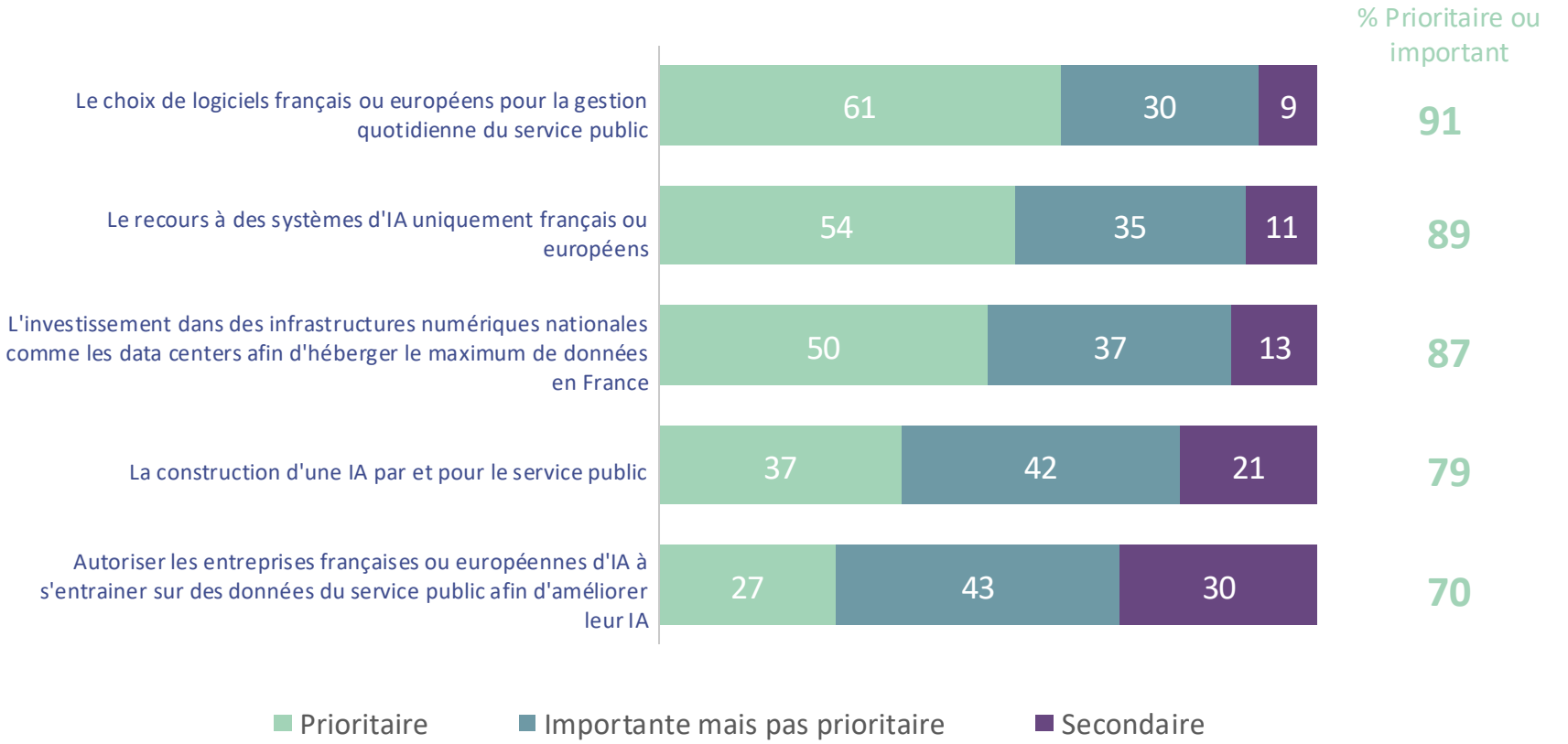


% En a entendu parler

61

Le recours à des logiciels ou des systèmes d'IA français ou européens sont jugés importants pour une IA de confiance

Pour chacun des éléments suivants, dans le cadre du développement de la souveraineté numérique, diriez-vous que leur mise en place vous paraît…



Le commentaire de l'Observatoire Data Publica

« Les conditions d'une IA de confiance passent aussi par plus de souveraineté : dans le choix des systèmes, dans les infrastructures, dans la maîtrise des données »



data publica
L'OBSERVATOIRE









RETROUVEZ L'INTEGRALITE DE NOS ÉTUDES ET DE NOS PUBLICATIONS SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE
| observatoire.data-publica.eu

CONTACT | contact@data-publica.eu | 06 74 52 69 23